

LA PRIERE DES GOUVERNEMENTS

Depuis quelques mois la question de la prière officielle des gouvernements est discutée dans la presse et sur les tribunes dans bien des pays. Cette question est devenue d'une actualité poignante à la suite de la lettre de son Eminence le cardinal archevêque de Reims au gouvernement français, lui demandant de faire officiellement à la France un appel à la prière publique.

La réponse de M. Clémenceau, premier ministre, tout en étant polie, courtoise, cordiale et sympathique n'en est pas moins un refus absolu envers "le dénommé Dieu".

La très intéressante revue française, "Les Nouvelles Religieuses", de Paris, consacre, à cette question, un long article dans lequel il démontre que les Etats comme les individus sont tenus à la prière dans toutes les circonstances importantes de la vie d'une nation.

Il sera intéressant pour nos lecteurs, spécialement ceux d'Ottawa, de méditer un peu cette vérité, puisque, il n'y a pas encore très longtemps, un confédéré de France est venu à Ottawa expliquer et excuser l'attitude du gouvernement français sur cette question importante.

De l'amas de preuves démontrant l'obligation pour les Etats de prier Dieu, nous n'emprunterons aux "Nouvelles Religieuses" que le passage suivant de l'encyclique de Sa Sainteté Léon XIII, "Immortale Dei":

"Les hommes, unis par les liens d'une société commune, ne dépendent pas moins de Dieu que pris isolément; autant au moins que l'individu, la société doit rendre grâces à Dieu, dont elle tient l'existence, la conservation et la multitude innombrable de ses biens. C'est pourquoi, de même qu'il n'est permis à personne de négliger ses devoirs envers Dieu et que le plus grand de tous les devoirs est d'embrasser d'esprit et de cœur la religion, non pas celle que chacun préfère, mais celle que Dieu a prescrite et que des preuves certaines et indubitables établissent comme la seule vraie entre toutes, ainsi les sociétés politiques ne peuvent sans crime se conduire comme si Dieu n'existait en aucune manière, ou se passer de la religion comme d'un étrangère et inutile, ou en admettre une indifféremment selon leur plaisir. En honorant la Divinité, elles doivent suivre strictement les règles et le mode suivant lesquels Dieu lui-même a déclaré vouloir "être honoré".

De ces paroles que beaucoup d'autres viennent confirmer et que la saine raison approuve nécessairement, il découle que les Etats comme les individus sont tenus au devoir de religion. "L'âme de ce devoir disent "Les Nouvelles Religieuses", est la prière; prière d'adoration et d'action de grâces, prière suppliante aux heures de grandes calamités: épidémies, guerres, sécheresses, fléaux atteignant la totalité de la nation."

Un grand nombre de gouvernements, même s'ils n'ont pas le bon heur de pratiquer la vraie religion, ont compris ce devoir et l'ont accompli dans plusieurs circonstances.

En 1914, le 3 août, le Tsar Nicolas de Russie disait dans son manifeste au peuple: "Avec une humble confiance en la Providence tout-puissante, nous appelons en prières la bénédiction de Dieu sur la Sainte Russie et sur ses troupes vaillantes".

Le lendemain, le roi des Belges, Albert, disait: "J'ai foi en nos destinées... Dieu sera avec nous."

Quelques jours plus tard, le roi d'Angleterre, Georges V, disait aux troupes partant pour la France: "Je prie Dieu qu'il vous bénisse, vous protège, et vous ramène victorieux".

Au mois de novembre 1914, le roi d'Angleterre demandait que le premier dimanche de janvier 1915 on fit "une prière solennelle dans toutes les églises de la Grande-Bretagne". Et le gouvernement de notre pays consacrait le même jour à la prière en ces termes: "Comme jour d'humble prière et d'intercession pour la cause entreprise par les nations alliées, pour ceux qui exposent leur vie sur le champ de bataille et pour une paix prochaine, fondée, non pas sur la haine, mais sur une bonne entente, afin que cette paix soit durable."

Le 8 septembre de la même année, le président, Wilson, des Etats-Unis faisait du dimanche 4 octobre un jour consacré à prier Dieu: "Je désigne le dimanche 4 octobre un jour de prières et de supplications et je requiers toute personne craignant Dieu de se rendre ce jour-là dans leurs lieux de culte, de s'unir aux demandes qui seront adressées au Tout-Puissant, etc..."

En 1916, le discours du trône, en Angleterre, se terminait par une prière. Au mois de novembre 1917, le président Wilson demande à son peuple que le 29 novembre soit un jour d'actions de grâces à Dieu pour tous les biens dont il a comblé la nation américaine: "Il nous faut surtout remercier Dieu de ce que, dans de pareilles circonstances, nous possédons... l'abondance de bien". "Nous invitons le peuple, ce jour-là, à cesser ses occupations et à se rendre dans les lieux de culte et à rendre grâces à Dieu, le grand arbitre des nations".

Dans le même mois, le roi d'Angleterre fixait encore le premier dimanche de janvier de l'année 1918 comme jour spécialement consacré à la prière.

Enfin, en 1918, nous devons souligner encore une fois la magnificence de la proclamation du président Wilson au peuple américain, à l'occasion du "Memorial Day", le 30 mai. Il exhorte ses compatriotes à "prier le Dieu tout-puissant pour qu'il daigne pardonner les fautes nationales, purifier les cœurs, accorder la victoire aux armées entrées dans la lutte pour la liberté, inspirer la sagesse à ceux qui gouvernent, etc..."

Et, le 10 juillet dernier, le Sénat américain adoptait un ordre du jour demandant au président Wilson de recommander au peuple, dans un manifeste de se recueillir au milieu du jour, à midi, pour prier pour ceux qui combattent.

Voilà autant d'exemples de gouvernements qui reconnaissent la Providence de Dieu et la nécessité pour les peuples de prier. Ces chefs de pays gouvernent des peuples qui sont loin d'être unis de croyances. Toutes les religions se conduisent, plusieurs mêmes de leurs sujets font profession d'athéisme, pourtant, il n'est venu à l'idée de personne que ces proclamations diverses, invitant le peuple à la prière fussent des violations de la liberté de conscience des individus ou des groupes.

Ces gouvernements ont compris qu'au-dessus d'eux il y a une puissance souveraine qui dirige les événements, qui donne la victoire ou la défaite, qui distribue les récompenses ou les épreuves, les châtiements ou les bénédictions et ils n'ont pas eu peur de courber la tête devant cette Toute-Puissance, de faire monter vers Elle des supplications ardentes et des actions de grâces pour les bienfaits reçus dans le passé.

Ces actes de religion de la part des gouvernements, cette union de toute la nation dans une même prière ne peuvent manquer de toucher le cœur de Dieu et si, aujourd'hui, la victoire sourit aux armées alliées, n'est-ce pas à cause de cette expression de confiance dans la bonté et la souveraine justice de Dieu?

La victoire finale semble être assurée. Ne serait-elle pas hâtée et rendue plus facile, si le gouvernement de la France, de la fille aînée de l'Eglise, ouvrait enfin les yeux à l'obligation de prier Dieu, mettait de côté les sophismes qui le tiennent éloigné de son devoir et s'unissait dans un grand élan de prière, à tous ses alliés? Ce mouvement ne serait pas seulement agréable à Dieu, il serait un profond soulagement pour l'immense majorité du peuple français.

J.-Albert FOISY

LES 100,000 HOMMES

Une communication officielle du gouvernement fédéral nous apprend ce matin, que la loi du Service Militaire a été faite non pas pour lever 100,000 recrues, mais pour envoyer 100,000 hommes de renforts en France. Voilà qui détruit entièrement la conception que nous nous étions faite de la loi du Service Militaire, d'après les explications même données à la Chambre par le premier ministre et par l'honorable M. Meighen, le parrain du bill.

Voici sur quel texte de la loi le gouvernement s'appuie pour interpréter ainsi la loi. La section 4 du préambule déclare "qu'à moins que le Parlement ne l'autorise, les renforts n'excéderont pas le chiffre de 100,000 hommes".

Le sens de cette phrase est très clair, et nous ne voyons pas comment le gouvernement y a vu une telle ambiguïté qu'il puisse en tirer une interprétation, faisant son affaire, et le dispensant de convoquer le Parlement ou de passer par les affres d'un nouvel arrêté du conseil des plus contentieux.

Le gouvernement s'est donc tiré de cette impasse en donnant au texte de loi cité plus haut l'interprétation suivante: "La loi du Service Militaire n'a pas fixé le nombre des soldats qui pouvaient être enrôlés, mais simplement celui des renforts à envoyer en France."

Par quelle acrobatie d'esprit, les ministres ont-ils pu en venir à une telle interprétation? Inutile d'approfondir ce mystère. Ils ont sans doute oublié un instant leur science de juristes consultés pour donner libre cours à leurs instincts de politiciens. Comme l'a dit le poète anglais Lowell, il est très difficile aux politiciens de saisir la vérité avec leurs doigts officiels crochus.

Mais qui plus est, la communication officielle du gouvernement fédéral laisse percer des sentiments d'étonnement devant la constatation qu'il y ait eu des doutes au sujet de l'interprétation que viennent de découvrir les lumières légales de notre administration.

Le commun des mortels, et avec nous, le premier ministre, les ministres de la couronne, et tous les députés avaient compris que la loi du Service Militaire n'autorisait que la levée de 100,000 hommes. Voici ce que le premier ministre déclarait en Chambre le 7 juillet 1917, lors de la discussion de la loi en comité: "Toute la question se résume à savoir s'il serait à propos de placer dans la même classe tous les célibataires entre les âges de 20 et 35 ans, de les mobiliser en même temps et d'obtenir ainsi 300,000, 400,000 ou 500,000 recrues quand il n'en faut que 100,000? Il est fort possible que nous obtenions 100,000 recrues dans la première classe ou dans les deux premières classes. Je ne sais pas ce qui se produira. Qui sait? Il ne sera peut-être nécessaire que de mobiliser deux ou trois classes pour obtenir 100,000 recrues." (1)

Que veulent dire ces paroles du premier ministre? Sont-elles assez claires? Et voit-on dans cette explication une allusion, même lointaine à l'interprétation que le gouvernement donne aujourd'hui à la clause limitant le nombre des recrues à 100,000 hommes.

Au cours de la même séance, l'honorable M. Meighen, alors solliciteur-général, et parrain du bill, prononçait ces paroles qui ne sont pas moins claires: "Le but du présent bill étant de n'appeler sous les armes que 100,000 hommes, il fallait empêcher que la loi, dans son application, ne nous donnât un effectif plus élevé que celui que nous voulons obtenir... C'est en établissant plusieurs classes qu'on évitera l'inconvénient d'appeler sous les armes plus que le nombre d'hommes nécessaires... Après l'appel de la première classe, s'il était à prévoir que la deuxième classe dût donner plus que le nombre suffisant, elle serait subdivisée de manière à n'appeler sous les armes que le nombre requis... Si le premier appel comprenait tous les célibataires de 20 à 35 ans, nous pourrions nous trouver avec plus que les 100,000 hommes requis. Il faut donc faire une subdivision." (2)

Telles sont les paroles de celui même qui était officiellement chargé de défendre et d'expliquer la loi aux représentants du peuple, amis et adversaires. Il est donc de plus en plus clair que les ministres comprenaient alors que la loi du Service Militaire n'autorisait que l'enrôlement de 100,000 hommes.

Pour ceux qui conserveraient encore quelque doute à ce sujet, nous citerons ce passage du débat sur la loi du Service Militaire:

"L'honorable M. Marcell: — Ce bill permettra d'enrôler beaucoup plus que 10,000 soldats. Comment allez-vous faire le choix de ceux dont vous avez besoin?"

"Sir Robert Borden: — On les appellera par classes."

"L'honorable M. Marcell: — Supposons que les classes fournissent plus que le nombre requis?"

"Sir Robert Borden: — Il y a dans le bill une clause disant que dans l'appel des classes, on tiendra compte de l'âge, afin d'obvier à l'enrôlement d'un plus grand nombre de soldats que la loi autorise..." (3)

De plus, au cours de la séance du 11 juillet, le premier ministre répondait à M. Oliver que le gouvernement ne demandait que 100,000 hommes et que s'il fallait d'autres hommes, le gouvernement présenterait un autre bill et que ce serait au Parlement à décider.

Nous pourrions citer encore de nombreux témoignages des rapports des Communes. Ceux que nous citons sont suffisants et prouvent amplement que les auteurs mêmes de la loi du Service Militaire interprétaient cette loi, comme le bon sens et l'honnêteté le demandaient.

Que le gouvernement ait changé d'opinion et qu'il ait mis les textes à la torture, libre à lui de le faire. N'empêche que les textes restent ce qu'ils étaient, et ne signifient pas plus maintenant qu'en 1917.

Que le besoin d'hommes ait augmenté; il est possible que nos gouvernements le croient. Alors, que l'on convoque le Parlement!

Mais voilà le "hic". Le gouvernement craint le Parlement et veut l'éviter le plus longtemps possible.

Et cette crainte du Parlement a donné naissance à un nouvel arrêté du conseil, adopté en vertu de la loi des Mesures de Guerre. En vérité, cette loi a bien des infractions sur la conscience; et cette dernière n'est pas la moins anticonstitutionnelle. Car depuis quand, le pouvoir exécutif a-t-il le droit d'interpréter une loi par arrêté-en-conseil?

Une loi doit être interprétée d'abord par le Parlement; et nous avons montré plus haut quelle était alors l'interprétation de la loi du Service Militaire par le premier ministre et par le solliciteur-général. A défaut du Parlement et en cas de litige, c'est à la Cour Suprême que revient le privilège d'interpréter les lois adoptées par le Parlement.

Cet arrêté-en-conseil provoquera de nouveaux procès dont le règlement final sera laissé aux juges de la Cour Suprême. Et alors la population se pliera plus volontiers à la décision des juges intégrés qu'à celle d'un groupe d'hommes politiques qui sont devenus tellement autoritaires qu'ils prennent leurs fantaisies pour des textes de loi, ou plutôt qu'ils interprètent les textes de loi à leur fantaisie.

Charles GAUTIER

(1) et Débats de la Chambre des Communes du Canada.—Session 1917.—P. 3219.
(2) Id. p. 3220.
(3) Id. p. 3216.

LES ALLEMANDS CHASSES DE L'OISE

AU JOUR LE JOUR

La fin

M. Clémenceau, premier ministre de France, est très encourageant dans ses commentaires sur la fin de la guerre. Au cours d'une conversation avec un sénateur américain il a exprimé l'espoir de voir les Alliés remporter cette année un triomphe complet sur l'ennemi et la guerre finir avant un an. Puissent les prévisions de M. Clémenceau se réaliser.

L'offensive alliée se poursuit avec de nouveaux succès. Les troupes françaises viennent de livrer une nouvelle attaque sur un front de plus de quinze milles à l'est de l'Oise. Ils ont avancé de près de trois milles, libéré de nombreux villages et fait 8,000 prisonniers. Les Anglais ont aussi remporté des succès à l'est d'Arras.

A mesure que les jours se passent et que les attaques se succèdent, les Alliés s'approchent de la ligne d'où sont partis les Allemands le 21 mars dernier. Si M. Clémenceau a si confiance en la fin prochaine de la guerre, c'est qu'il doit savoir que l'offensive alliée va se continuer. Dirigée comme elle l'est, cette offensive, en se continuant, ne peut manquer de remporter de nouvelles victoires.

Statistiques

Malgré que la population catholique des Etats-Unis soit d'environ 18,000,000, il n'y a seulement 24 membres du congrès qui sont catholiques. Les méthodistes avec une population de 7,500,000 ont une représentation de 82. Voici la répartition religieuse des membres du Congrès:

82, ou 27 pour cent sont méthodistes; 57, ou 19 pour cent sont épiscopaliens; 26, ou 9 pour cent sont baptistes; 24, ou 7 pour cent sont catholiques; 20, ou 7 pour cent sont congrégationalistes. 21, ou 7 pour cent sont de l'Eglise Christian; 7, ou 2 pour cent sont unitariens; 4, ou 1 pour cent appartiennent à l'Eglise danoise réformée; 3, ou 1 pour cent sont juifs; 2 sont quakers 2 luthériens norvégiens, 1 de l'Eglise True Life, 1 mennonite, 1 des frères unis, 1 chrétien scientifique; 10, ou 3 pour cent sans religion.

Ce vote

Le vote féminin vient d'être mis à l'épreuve dans deux circonscriptions électorales de notre province. Si cette épreuve a prouvé quelque chose c'est tout simplement que les femmes canadiennes, qui ont obtenu le droit de vote sans le demander, ne se soucient pas beaucoup de jouir de leur nouveau droit. Dans la division de Toronto-nord-est, division du Dr Cody, sur un total de 65,000 électeurs, 11,333 seulement ont déposé leur bulletin et dans York sur un total de 32,000 électeurs, il n'y a eu que 4,000 votants.

Lorsque nous disions que les femmes canadiennes ne demandaient pas à partager le droit de vote, nous paraissions assez clairement dans les limites de la vérité. Les événements du moins se chargent de nous donner raison.

La récolte

La récolte de céréales en Angleterre sera, dit-on, cette année, la plus considérable qu'il y ait eu depuis 1868. Voilà une bonne nouvelle. Avec une bonne récolte en Angleterre et la diminution des envois de vaisseaux par les sous-marins, on peut s'attendre à ce que la situation des vivres se trouve sensiblement améliorée à l'automne. Si les autorités canadiennes avaient pris les meilleurs moyens d'augmenter la production agricole au pays, nous pourrions compter sur une situation très satisfaisante au cours de l'hiver prochain.

Le pont de Québec

Le pont de Québec est complètement terminé et va subir aujourd'hui son épreuve finale. On placera deux trains de 55 wagons chargés sur la travée centrale et si le pont peut supporter cet énorme poids, il sera déclaré solide et probablement accepté immédiatement par le gouvernement. L'épreuve n'est pas ordinaire et bien faite pour prouver la solidité de cette construction.

Sur un front de quinze milles et demi, les Français font reculer la ligne allemande de deux milles et demi. — L'armée du général Mangin avance toujours.

ROYE TOMBERA BIENTOT

LA PRISE DE BEUVAIGNES VA PERMETTRE AUX ALLIES DE PORTER UN COUP DECISIF CONTRE CE CENTRE IMPORTANT — LES ALLEMANDS FAIBLISSENT

Avec l'armée française en France, 21. — Entre l'Oise et l'Aisne les opérations sont recommencées hier matin, au sud-est de Noyon et au nord-ouest de Soissons, et elles ont été couronnées d'un éclatant succès. Le général Mangin s'est emparé de toutes les hauteurs que les Allemands possédaient encore dans cette région.

Les forces françaises après avoir lancé l'attaque sur un front de quinze milles et demi ont avancé de deux milles et demi à peu près sur tout le front et ont pris un grand nombre de villages. Le nombre des prisonniers qu'ils ont pris s'élève à huit mille.

UNE ATTAQUE PREVUE ET REPOUSSEE

L'offensive du général Mangin a détruit complètement les espérances des Allemands au sujet de l'attaque qu'ils se préparaient à faire. Plusieurs des prisonniers capturés ont dit que l'ennemi préparait cette attaque depuis le matin et que deux compagnies fraîches de gens de Baden et de Jeager s'en étaient venues comme renfort. Mais la préparation d'artillerie de l'armée française fit de tels dommages que leur attaque n'eût point lieu.

Berlin prétend que l'offensive a été arrêtée. Le communiqué allemand ne dit pas cependant qu'avant d'arrêter, les Français ont avancé de près de trois milles, et que rien n'est fini, qu'au contraire ce n'est que le commencement d'une nouvelle offensive qui pourrait apporter bien des surprises à l'ennemi.

LES FRANCAIS AVANCENT TOUJOURS

Londres, 21. — Suivant les dernières informations, la ligne du général Mangin s'étend maintenant de la Quenotinerie, au nord de Bailly, jusqu'à Merlier, le petit Maupas, la colline 160, Vezaponin, à 5 milles au nord-ouest de Soissons. Un peu partout les Allemands opposent une grande résistance mais ils finissent toujours par reculer sous la pression alliée.

A neuf heures hier matin presque toute la première ligne de tranchées ennemie était aux mains des Français qui se préparaient à faire de nouvelles avances. Aux endroits où la bataille est la plus acharnée le terrain est couvert de cadavres allemands.

LES ALLEMANDS FAIBLISSENT

La préparation d'artillerie qui commença hier matin de bonne heure déjoua une attaque de l'ennemi. Deux heures après que l'ordre de l'attaque fut donné les Français passaient devant Audignicourt et Vassens suivis immédiatement par les canons de trois pouces de diamètre. La ligne de défense ennemie était brisée. En se retirant les Allemands jetèrent des gaz moutardes dans le ravin qui bordait les retranchements; les Alliés le contournèrent.

Les aviateurs français purent durant tout le combat mettre l'état-major allié au courant de tout ce qui se passait chez l'ennemi et en même temps harceler ce dernier avec les mitrailleuses. On a remarqué qu'il n'y avait pas de machines ennemies sur le champ de bataille pour empêcher les Français d'agir. L'artillerie ennemie fut aussi assez tranquille.

(Suits à la troisième page)

LES ALLIES LANCENT UNE AUTRE OFFENSIVE

Londres, 21. — Les Anglais ont lancé ce matin une attaque sur un large front au nord de l'Ancre et ont accompli une progression satisfaisante. Hier après-midi, nous avons repoussé de vigoureuses attaques allemandes contre nos nouvelles positions au sud et au nord de la Scarpe.

Cette nouvelle offensive couvre, croient les critiques militaires, un front de 15 milles, de l'Ancre à la Scarpe où le calme régnait depuis quelque temps. L'offensive a probablement pour but de briser la vieille ligne ennemie dans la région d'Arras où un mouvement considérable menaçait toutes les positions allemandes sur une très grande étendue. Cette ruée paraît aussi se relier à l'offensive de Mangin au sud de l'Oise.

LES FRANCAIS CAPTURENT CARLEPONT

Paris, 21. — Les Français ont continué ce matin leur avance tout le long du front de la nouvelle ruée entre l'Oise et l'Aisne, et ont capturé Carlepont et Coutz. Après de vifs combats, les Français ont aussi gagné du terrain à l'ouest de Lassigny. Plusieurs attaques ennemies ont été repoussées en Champagne.

LA NOUVELLE OFFENSIVE FRANCAISE

Paris, 21. — Les derniers rapports du front indiquent que l'offensive du général Mangin menace Noyon qui est lentement mais sûrement débordé de chaque côté. Malgré une vive défense et de laborieux préparatifs de résistance, les Allemands ont partout été refoulés. Un critique militaire dit que l'ennemi a maintenant perdu sa liberté d'action. On pense de plus en plus que la dernière offensive permettra aux Français de dominer entièrement l'Oise, l'Ailette et l'Aisne dans le carré formé par Ribecourt, Noyon, Richancourt et Soissons.

PLUSIEURS PLACES CAPTUREES

De l'armée anglaise en France, 21. — Dans la première heure de l'offensive commencée ce matin, les troupes du maréchal Haig ont capturé les villes d'Abtainzeville, Beaucourt et Moyenville.

Les Anglais ont attaqué sur un front de 10 milles entre Arras et Albert. Ces attaques s'étendent de la rivière Ancre jusqu'à Beaucourt au nord de Moyenville.

Les troupes anglaises ont aussi capturé Courcelles, Achiet-le-Petit et ont atteint Moyenville et Beaucourt-sur-Ancre dans leur offensive commencée ce matin au nord de la rivière Ancre.

Après avoir capturé Achiet-le-Petit, les Anglais ont avancé d'un autre mille et demi à l'est et ont atteint Achiet-le-Grand. Les rapports indiquent que les Anglais ont avancé sur un front de deux milles et demi dans cette région.

T. P.

Il paraîtrait que St-Pierre n'a pas fait son devoir et qu'il a négligé absolument de se mettre en condition. Si ces rumeurs sont vraies, on peut se demander où est l'intérêt de ce monsieur dans le succès de son équipe.

Trois hurrahs pour la femme de
Lalonde!

Cie B.—Chartrand, 3b et 1; Bond
2b; Pierce, 1b; Beith, 1 et 3b; Mur
phy, r et cd; Harper, cd; Sanderson
ss; Prud'homme, cg; McIntosh, ce e
r.

Si le National gagne samedi, il ne sera pas champion de la N. L. U., quoi qu'en disent les amateurs du café Bouillon.

AVIS

65	Hamilton.	33	65	.5
48	Jersey City.	25	79	.5

de bons hommes parmi le gros
ont rarement plus de deux
ments par jour."

— : 0 : —

Cleveland.	65	50	.5
Washington.	63	52	.5

OVIDO

HABANA

La perfection en fait de cigares

Doux, d'un arôme agréable, exquis, le cigare OVIDO est reconnu par les connaisseurs comme réalisant "La Perfection en fait de Cigares".

10 sous

L. O. Grothé, Limitée, fabricants. Montréal.

L'OPINION DES AUTRES

La prospérité du pays

En 1913, à la veille de la guerre l'argent en dépôt dans l'ensemble des banques en Canada représentait une moyenne de \$55 par tête pour la population du Canada. En 1916, le même calcul donnait un chiffre de \$92.25 par tête et en 1917, ce chiffre atteignait \$125.00.

Ce qui revient à constater que depuis 1913 les fonds déposés dans les banques canadiennes et qui représentent la fortune liquide des citoyens du Canada ont augmenté de CENT VINGT pour cent.

Figurativement chaque citoyen canadien a vu son capital déposé en banque plus que doublé de 1913 à 1917.

Il semblerait donc que, contrairement à tant d'autres pays, le Canada n'a pas été appauvri par la guerre, du moins en ce qui concerne la fortune privée de ses citoyens.

Sans doute on rétorquera que ces calculs sont simplement figuratifs; qu'en réalité la répartition de ces fonds en banque ne se fait point sur la totalité de la population puisque le chiffre des déposants est de beaucoup inférieur à celui de la population; il n'en représente même qu'une petite proportion.

Il y a donc lieu de faire une distinction, et capitale, en rapport avec les chiffres cités par M. Fenwick, au cours de sa très intéressante conférence.

Il est probable que les statistiques des dépôts dans les banques d'épargne postale sont les plus instructives en ce qui concerne les économies de la grande masse du peuple.

Or, le dernier annuaire officiel, celui de 1916-17, nous apprend que le nombre des déposants dans les dites banques d'épargne postale qui en 1913 était de 146,034 et qui tombé en 1916 à 134,345 et que le montant au crédit des dits déposants qui, en 1916, se chiffrait à \$57,140,483 ne s'élevait plus en 1916 qu'à \$53,528,427. Il y a donc en ces trois années une diminution de 12,000 déposants et de trois millions et demi de piastres au crédit des déposants.

Les chiffres permettent donc de conclure que s'il y a eu augmentation formidable, une augmentation de 120 pour cent dans le montant des dépôts dans les banques, cette augmentation bénéficie non pas tant à la masse du peuple qu'à une certaine classe, en définitive assez restreinte par rapport à l'ensemble de la population, tandis que les économies de la masse, celles représentées par les dépôts dans les banques d'épargne postale le tout au contraire sont en diminution.

Si nous avons tenu à établir cette distinction et à la mettre en relief, c'est qu'il importe, à notre avis, de ne pas s'illusionner faussement en donnant à des statistiques une interprétation hâtive et erronée; c'est aussi qu'il importe de ne pas perdre de vue comme on semble trop tenté de le faire en certains quartiers, et particulièrement parmi les cercles gouvernementaux que la prospérité réelle du pays ne dépend pas exclusivement de la prospérité et de la fortune d'une certaine classe mais bien au contraire doit reposer sur une répartition aussi équitable que possible de la fortune publique; c'est-à-dire que la première préoccupation des gouvernements doit être non point de gouverner au bénéfice exclusif d'une minorité mais, bien au contraire, dans l'intérêt de la grande masse, celle des moins fortunés.

Or, il n'est que trop certain qu'à l'heure actuelle en Canada, et en dépit de certaines apparences mal interprétées, la prospérité générale, celle qui affecte la grande masse du peuple est en notable décroissance et cela s'explique sans difficulté.

Il y a toute une catégorie de gens qui depuis 1913 se sont enrichis de façon notable, mais en somme leurs profits sont prélevés sur le reste, sur la grande masse de la population.

Industriels, commerçants, détaillants, intermédiaires ont fait une abondante récolte de bénéfices qui sont allés grossir leurs dépôts dans les banques, mais ces bénéfices si considérables ont été réalisés au détriment de la masse.

Monsieur Fenwick citait des chiffres fort caractéristiques concernant le nombre d'automobiles en Canada.

Tandis qu'en 1914 on ne comptait que 60,000 voitures automobiles enregistrées en Canada, en 1917 le nombre d'automobiles s'élevait à 191,518, soit une voiture pour 40 personnes au lieu de une pour 70 en 1914.

Si c'est là une manifestation de la richesse individuelle des citoyens du Canada au dire de M. Fenwick, c'est aussi, à notre humble avis, une manifestation et fort significative de l'accroissement indu des dépenses individuelles, une cause certaine de profits croissants pour toute une classe de manufacturiers, de marchands et

CE CHANGEMENT DANS LA VIE DE LA FEMME

Mme Godden dit comment le traverser sans danger.

Freemont, O. — "Je traversais l'âge critique de ma vie, étant âgée de quarante-six ans, éprouvant tous les symptômes connus — les chaleurs, la nervosité, et ma santé était délabrée, de sorte que j'avais beaucoup de difficulté à faire mon travail. Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham me fut recommandé comme le meilleur remède pour ces maux. J'en eus la preuve. Je suis mieux et plus forte sur tous rapports, et tous les symptômes inconfortables ont disparu." — Mme M. Godden, 923 rue Napoléon, Freemont, O.

Ces symptômes, la nervosité, les maux de dos, de tête, l'irritabilité et la morosité, peuvent être bien vite surmontés, et le système rétabli, par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Recevez à Lydia E. Pinkham Medicine Co., Lynn, Mass., s'il y a quelque indication. Le résultat de leur expérience de 40 ans est à votre disposition, et votre lettre sera strictement confidentielle.

d'intermédiaires car, outre le prix initial d'achat, il faut tenir compte des dépenses annuelles d'entretien que représente cette énorme augmentation de voitures automobiles.

Si correspondant à cette augmentation considérable de dépenses de luxe, on enregistrait également une augmentation des économies de la masse, on pourrait en conclure assez raisonnablement à la prospérité normale et saine, mais tel n'est point le cas en réalité, et la conclusion à en tirer c'est qu'en Canada de plus en plus se prononce le goût irraisonné du luxe.

Un examen attentif des statistiques officielles des banques d'épargne postale, nous révèle qu'en réalité la véritable ère de prospérité saine et normale est celle qu'a connue le Canada en 1904; depuis nous nous avons été en déclinant et de façon notable du moins si nous considérons la base essentielle, celle relative aux économies de la grande masse.

C'est de 1904 à 1908 que le chiffre des montants déposés dans ces banques a atteint son maximum, variant au-dessus de 60 millions de piastres.

Depuis lors, il a été sans cesse en diminuant et en 1916 ce chiffre tombait à 53 millions. Il était en 1896 de près de 47 millions, de sorte que nous retournons de façon très sensible en arrière au même état qui prévalait en 1896.

Le chiffre des déposants qui en 1896 s'élevait à 126,442 était monté en 1904 à 158,572; en 1916 il est retombé à 134,345.

Or, la situation des dépôts dans ces banques d'épargne postale constitue le vrai baromètre de l'état économique de la masse du peuple.

La conclusion évidente c'est donc bien que tandis qu'une certaine classe, en somme restreinte, de la population s'enrichit de façon notable, le plus grand nombre peu à peu voit diminuer ses économies.

Ceci vient confirmer ce que nous n'avons cessé de répéter: c'est une politique néfaste celle qui, ne tenant pas compte, avant tout, des intérêts du plus grand nombre, néglige de protéger les intérêts de la masse des consommateurs et les livre aux appétits des profiteurs.

Il est grand temps qu'on s'en rende compte à Ottawa et qu'on revienne à une plus saine conception de la mission confiée par le peuple à ses gouvernements.

— "Le Soleil"

LES EMPLOYÉS NE DOIVENT PAS AVOIR DE CÔRS

ON DIT QU'ILS EMPECHENT DE BIEN TRAVAILLER.

Beaucoup de grands établissements maintenant insistent pour que leurs employés n'aient pas de cors, parce qu'un ne veut pas servir un client comme il faut, ou être tout-à-fait capable de bien travailler quand on souffre constamment des cors.

La méthode la plus simple connue pour leur guérison, est d'appliquer quelques gouttes de Freezone sur le cor tendre. Ce remède empêchera les douleurs et bientôt le cor entier avec sa racine s'enlèvera sans douleur.

Un quart d'once de Freezone ne coûte presque rien, et n'importe quelle pharmacie, et cela suffira pour enlever toutes les parties dures ou molles du cor, ou les callosités aux pieds.

C'est une matière gommeuse qui sèche au moment qu'elle est appliquée sur le cor. Elle durcit sans enflammer ni irriter la peau.

Cela devrait intéresser plusieurs dames et messieurs ici.

AU MAGASIN DALY

Heures du magasin, 8.30 à 6.00

Ventes de jeudi

Téléphone Queen 5049

HOMMES

De tres jolies jupes séparées

9.00, 12.50, 15.00

et jusqu'à 25.00 chacune

CES nouvelles jupes sont des plus élégantes. Faites de soie taffeta et satin, à carreaux. Les modèles sont très jolis, quelques-unes ont des poches et ceintures détachables.

Une de ces jupes, portée avec une jolie blouse ou un gilet, forme un costume attrayant. Elles sont en vente aux prix spéciaux de 9.00, 12.50, 15.00, jusqu'à 25.00.

—Deuxième étage

Elégants gilets de laine

Si vous ne les avez pas vus, vous serez charmés de leurs jolies couleurs et de leur confection parfaite. Quelques-uns ont de jolies ceintures et de grands collets, d'autres ont des ceintures. Assortiment de couleurs, telles que rose, vert, gris, vieux-rose, mais, copenhagen et blanc. Tous ces gilets ont l'apparence de vêtements très dispendieux, et cependant les prix ne sont que de 9.00, 11.50 et 15.00.

—Deuxième étage.

"Notre silencieux vendeur"

Le terme de silencieux vendeur est employé ordinairement pour désigner les vitrines d'étalage, mais nous l'employons, nous, pour désigner les nouvelles quotidiennes du magasin Daly. Un vendeur ordinaire et au courant de la question dans un magasin se prépare une bonne quantité d'arguments qu'il dira à la cliente aussitôt qu'elle fera mine d'hésiter; il se peut que cette dernière ait aussi ses raisons de ne pas vouloir acheter la marchandise et la discussion se prolonge alors. Mais notre vendeur silencieux à la "caractère un peu plus froid" pour décrire ce qu'il annonce, pour expliquer ses offres et pour établir son argumentation. Si vous différez d'opinion avec lui, il ne discutera pas, mais de la même manière silencieuse il vous proposera de "venir et de voir". Il nous coûte très cher d'avoir ce système de ventes. Mais quand même les nouvelles quotidiennes du magasin Daly produisent de merveilleux résultats et nous sommes heureux de constater que nous le devons à la fidélité de nos annonces.

SPECIAL

COMPTANT — NON LIVRE

Pilules Gin, 3 douzaines seulement. Prix régulier .47, pour .37. Deux seulement à chaque client. (Le prix comprend la taxe de guerre.)

Economies dans les tapis carpettes et linoleums

DES valeurs extraordinaires sont offertes au rayon des tapis et carpettes pour la vente de jeudi. Magnifiques tapis et carpettes à des prix remarquablement bas. Il serait sage en même temps qu'économiser d'acheter les tapis dont vous avez besoin dès maintenant, car il s'écoulera peut-être plusieurs mois avant que des valeurs comme celles-ci vous soient offertes.

CENT MAGNIFIQUES CARPETTES

Ces jolies carpettes sont de bonne qualité, belles couleurs avec dessins de fleurs ou géométriques, sur fond brun; aussi des modèles Perse et autres pour boudoir et salle à manger.

Les prix sont de 15.00 à 30.00 l'unité.

EXCEPTIONNELLE

Trente carpettes en laine reversibles, les plus grandes seulement, en vente à un prix beaucoup plus bas que les prix du gros d'aujourd'hui. Il n'y en a pas un grand nombre.

Tant qu'il y en aura 35.00

COUPONS DE TAPIS BRUXELLES ANGLAIS

(Ancienne qualité)

Ces tapis Bruxelles représentent des valeurs remarquables; ils sont très durables et employés de préférence pour les salons à manger et les chambres à coucher. L'assortiment comprend un grand nombre de jolis patrons. Coupons seulement. La verge 1.25

Tapis Axminster — Centre et bordure semblables, la verge 2.65

Bon tapis ciré pour plancher, toutes les couleurs, la verge carrée, .60

Epicerie de choix

CINQ TELEPHONES: QUEEN 5040

Licence No 8-10796

Beurre de crème, première qualité, la livre 49

Miel pur, chaudière de 5 livres, 1.49

Fromage canadien doux, la livre, .29

3-1-2 livres de farine de blé d'Inde, .29

Farine de Graham, 5 livres 39

Prunes de Californie, 3 livres 39

Raisins de table, le paquet 19

Fèves blanches, écailées à la main, 2 livres 39

Sirope de blé d'Inde, chaudière de 5 livres 59

Pois verts, évaporés, 2 livres 29

Gelée de pommes et de fraises, chaudière de 4 livres 39

Café frais, la livre 99

Loures dans le sirop, 100 boîtes seulement, l'unité 19

Sucre brun pâle ou foncé, 5 livres 49

24 livres de farine Five Roses 49

Purité 1.09

Fèves au lard de Clark, avec sauce aux tomates, 2 boîtes 39

Raisins épicés, 2 paquets 29

Patates, cuisant bien, 1-4 de minot 39

Sauce aux légumes, 5 boîtes 49

Thé Golden Tip, la livre 59

Thé Patricia, 3 livres 2.29

Chaudière de 3 livres de saindoux domestique 99

Jambon Windsor, sans os, tranché, la livre 59

Abriots ou poires, la boîte 29

EXTRA! Chapeaux d'enfants

UN lot désassorti d'environ quarante chapeaux de paille, convenables pour garçonnets et fillettes. Genre canotier avec bord large. Très jolis chapeaux pour les écoliers.

Valant régulièrement jusqu'à 1.25. Prix de jeudi, l'unité 25

—Au rez-de-chaussée

VENEZ PROFITER DE CES ECONOMIES

Tissus lavables

Valeur de .22 à .25 la verge, pour .10.

TISSUS de qualité et de patron désirable. Avec rayures, fleurs ou dessin foulard — tels que voile, rich cloth, etc. Ces tissus feront de très jolies robes pour les écolières et peuvent aussi être utilisés pour différents autres usages.

Tant qu'il y en aura, la verge 16

—Au rez-de-chaussée

35 complets pour garçonnets

Pour vente rapide, 3.95

NOUS offrons ces complets — au nombre de trente-cinq — à un prix plus bas que ce qu'ils coûteraient aujourd'hui des manufactures.

Faits de tweed et homespun, brun ou gris; quelques-uns avec ceintures tout autour, d'autres à double parement. Voici les grandeurs:

Cinq — 25; quatre — 26; trois — 27; deux — 28; deux — 30; sept — 31; trois — 32; trois — 33; trois — 34; un — 35.

Tant qu'il y en aura 3.95

C'EST LE TEMPS DE PENSER AUX

Chaussures pour les écoliers

Bottines en veau pour garçonnets; très fortes, 1 à 5 1-2 3.45

Bottines en veau pour garçonnets; grandeurs: 11 à 13 1-2. Prix de vente 2.45

Bottines lacées pour fillettes; en cuir mat, tige haute, grandeurs: 11 à 2 2.98

Bottines de qualité en cuir d'ongola pour jeunes filles; tige de neuf pouces. Grandeurs: 2 1-2 à 7 1-2, la paire 6.50

—Au rez-de-chaussée

La Cie H.-J. Daly Ltée



\$12.00 WINNIPEG

LE 28 AOUT

La compagnie de chemin de fer du Canadien Nord offre un voyage à Winnipeg pour le taux exceptionnellement bas de 12.00, plus un demi sou par mille ensuite à l'occasion de l'excursion des moissonneurs le 28 août. Les taux de retour seront de 1-2 sou par mille jusqu'à Winnipeg plus 18.00 pour jusqu'au premier endroit. Le train quittera la Gare Centrale à midi et demi mercredi prochain. Ce sera la dernière chance que vous aurez d'aller dans l'Ouest à ce prix. Vous obtiendrez les autres renseignements en vous adressant à 34 rue Sparks, téléphone Queen 3544.

POUDRES NERVINES

MAUX DE TÊTE sont soulagés dans quelques instants par les Poudres Nervines de Mathieu.

—Elles agissent instantanément, étant en forme de poudre très fine, et ont produit leur effet avant même qu'un cachet ou une tablette aurait pu se dissoudre. Absolument sûres et sans danger.

Se vendent partout 25 cents.

Si votre fournisseur ne peut vous en laisser avoir, la Cie J. L. Mathieu, Sherbrooke, Qué., vous en enverra une boîte franco sur réception de 25 cts.

LES ALLEMANDS SONT CHASSES DE L'OISE

(Suite de la première page.)

PROGRES SUR LA SCARPE

Londres, 21 — A l'est d'Arras, tout le long de la Scarpe, les Anglais après avoir vaillamment combattu, ont avancé légèrement leurs lignes à l'est du village de Fampoux. Sur la Lys, les Anglais ont atteint l'Épinette et

au nord de Merville, ils ont capturé deux villages belges, depuis longtemps entre les mains des Allemands.

Sur les fronts de la Scarpe et de la Lys, les Allemands continuent d'avancer, car, sans succès, après quelques heures de combat, les Allemands se retirent en laissant derrière eux tout ce qui peut empêcher nos troupes d'avancer, fils de fer barbelés, gaz, etc., et leurs canons sont situés à deux ou trois milles de distance en arrière des lignes.

ROYE TOMBERA BIENTOT.

Les Allemands de plus en plus semblent incapables de résister aux atta-

ques alliées et ils sont à l'heure actuelle à l'endroit où ils étaient au mois de décembre 1917. A tout prendre, la somme des victoires alliées ici et là est très importante et avec le mouvement qui se forme en Russie, avec les troupes des Etats-Unis qui arrivent sans cesse, avec l'unité de commandement si bien acceptée et si bien observée, les chances alliées sont beaucoup plus sûres que celles de l'ennemi, dont le moral baisse de jour en jour.

A l'heure actuelle, les Alliés tiennent tous les environs de Roye et avec la prise de Beuvraignes, avant-hier, ils ont tout ce qu'il faut maintenant pour lancer sur la ville une attaque qui sera heureuse. Sur le front de l'Ancre, les Français et les Américains n'ont pas été attaqués, mais ils doivent se tenir sur l'offensive et le front est très solide en cet endroit.

— 0 —

L'âme droite et pure ne passe jamais sans que son charme en retienne une autre, pour la pénétrer et la rendre meilleure.

A l'heure actuelle, les Alliés tien-

PLOMBERIE-CHAUFFAGE

J.-A. L'ANGELIER

Système de Chauffage à Gravité directe — Installations durables et économiques — Travail irréprochable et garanti — Escompte spécial au clergé et aux Communautés religieuses — Demandez nos prix

Aux Plombiers et Marchands de Ferronneries: Nous avons un assortiment complet de valves, tuyaux, articles sanitaires, objets de plomberie, pompes, etc., aux prix les plus bas du marché. EXPEDITION IMMEDIATE — ECRIVEZ-NOUS

Tél. Queen 1928

310-312-314 WELLINGTON



UN GRAVE ACCIDENT

Mme BELANGER A FAILLI SE FAIRE TUE PAR UNE AUTO-MOBILE. — A L'HOPITAL.

Mme P.-A. Bélanger, épouse de M. Bélanger, forgeron, a failli perdre la vie lundi après-midi, alors qu'elle passait bien tranquillement dans la rue Champlain. Un individu, incapable de maîtriser son automobile, sembla-t-il, lança sa voiture sur le trottoir, jetant Mme Bélanger sur le pavé, puis renversant une borne-fontaine. La victime fut immédiatement dirigée vers l'hôpital du Sacré-Cœur, où les médecins constatèrent qu'elle souffrait d'une fracture de la clavicule et de lésions internes. Quant au chauffeur, connu de la police, il continua sa route comme si de rien n'était.

UNE ECOLE DU SOIR

Le Cercle littéraire de l'Association ouvrière catholique de Hull est à l'organisation d'une école du soir pour le bien-être de notre jeunesse, afin de la préparer aux luttes de l'avenir.

Il y a de nombreux parents et garçons découragés par le départ à l'armée de notre jeunesse, qu'ils avaient poussée aux études au prix des plus lourds sacrifices; ils reculent devant une tâche de même nature à entreprendre en se disant: «A quel bon? l'avenir de ceux que nous avions voulu favoriser est perdu; qui nous assure que de nouveaux sacrifices consentis pour d'autres ne seront pas inutiles? Nous tenons à réagir sans tarder et vigoureusement contre cette déprimante mentalité, nous sommes prêts à subir une épreuve très pénible, mais est-ce bien le temps d'en aggraver la portée et les conséquences en jetant le manche après la cognée? C'est plutôt le moment de se raidir, de se dresser en face d'elle et de marcher au devoir avec plus d'énergie que jamais.

Continuons de diriger nos jeunes gens vers l'école où des éducateurs éclairés décupleront leur valeur par la culture intelligente des dons dont l'auteur de la nature les a pourvus. La guerre les prendra si Dieu le veut, et les leçons qu'ils auront reçues sur les bancs de l'école les aideront à rester fermes, héroïques dans le combat et chrétiens devant la mort. Mais l'après-guerre qui nous réserve des surprises peut-être très pénibles, trouvera aussi dans les nouvelles générations d'hommes instruits, conservés au Canada français et catholique par le dévouement des pères et des mères d'aujourd'hui, les dignes continuateurs des grands ancêtres, qui surent rebâtir la maison canadienne-française jetée bas par le catholicisme de 1760.

Satisfaction garantie. Un essai sollicité.

ACHILLE COUTURE
OPTOMETRISTE DIPLOME
49, RUE PRINCIPALE HULL, QUE.

SIROP DU Dr FRED. DEMERS

Employez-le toujours, car il est bien supérieur à tous les autres sirops pour toux, rhume, grippe, et pour tous les besoins des bébés et enfants. En vente partout.

DEPOT: 309, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL

Feuilleton - du - 'Droit'

La peau du lion

- Par - Charles - de - Bernard

No-1

Le fantôme rouge

Entre Compagnie et Verberie on aperçoit au bord de la route une maison isolée, bien connue des riverains de l'Oise et de la forêt royale, car c'est là qu'ils trouvent un abri, moyennant finances, lorsqu'ils sont attirés par les pénates par quelque fantaisie vagabonde, ils viennent attendre au passage les voitures publiques.

En 1838, à la fin d'une belle soirée de septembre, un homme vêtu d'une blouse bleue et coiffé d'une casquette de fausse loutre jouait ainsi le rôle de voyageur expé-

BESSE AU CHAMP D'HONNEUR

M. Félix Boucher, 15 2de Avenue Champlain, vient de recevoir la nouvelle que son fils Albert est dans un hôpital, après avoir été blessé. Nous reproduisons la lettre reçue:

Je regrette d'avoir à vous informer que d'après un câblogramme reçu d'Angleterre, le soldat Albert Boucher est officiellement rapporté comme ayant été admis à l'hôpital stationnaire No 42, Camiers, France, le 11 août 1918, souffrant d'une blessure causée par un coup de fusil, à la cuisse gauche.

LE SOLDAT DUGUAY BLESSE

Les dernières dépêches du département de la Milice nous apprennent que M. Georges Duguay, fils de M. Jean Duguay, de cette ville, vient d'être blessé sur le champ de bataille.

BEAU SUCCES

Mlle Marie-Jeanne Gagnon, fille de M. J.-N. Gagnon, marchand de meubles, de Hull et Aylmer, a passé avec grande distinction ses examens de classe au mois de juin. Nos félicitations.

CERCLE D'AMIES.

EN VOYAGE

M. le député et Mme Joseph Caron sont partis hier soir pour Québec, Rivière-du-Loup et plusieurs autres endroits du bas du fleuve.

M. et Mme Ovide Gratton et leurs enfants, de la rue Champlain, passent le reste de l'été à la Pointe-Gatineau.

Mme Sylvia Kipp (Yvonne Labelle), de l'avenue Laurier, est de retour d'un voyage à Masson avec sa petite Sylvia et Miles May et Anita Kipp. Elle a rendu visite à ses deux tantes, Soeur Marie-Emmanuel et Soeur Marie-Joseph, supérieures des Soeurs de Sainte-Marie de Namur.

Mlle Marie Charlebois, fille de M. Procul Charlebois, de l'Assomption, a passé quelques jours chez Mlle Ménard, de la rue Champlain.

Hier matin en l'église St-Rédempteur, a eu lieu le mariage de M. Maurice Coallier dit Navion, fils de l'évêque Victor Navion, avec Mlle Victoria Maurice, fille de M. Joseph Maurice.

Ce matin, à St-Rédempteur, a eu lieu le mariage de M. Joseph-Charles Ouellette, fils de M. Octave Ouellette, de St-Hermas, avec Mlle Lovica Saint-Jacques.

A AYLMEY

M. Roland Cardinal, soldat enrôlé à Kingston, a obtenu un congé de quinze jours pour rendre visite à ses parents à Aylmer.

ELEVES DEMANDES

Classe le jour, leçons privées le soir. Enseignement complet — Cours de musique — Prix modérés — Attention spéciale aux élèves des 3 et 4e années. S'adresser à 52 rue Saint-Jacques, Hull. Téléphone Queen 2529. 191-12

ECHOS

M. et Mme Joseph Levasseur, de la rue Garneau, et leurs enfants, René, Lucille et Gérard, sont revenus enchantés d'un voyage de quinze jours à Drummondville et à Saint-Joachim, comté d'Yamaska. Au premier endroit, M. Levasseur a eu le bonheur de revoir pour la première fois depuis quarante ans son oncle, Israël Martel, établi depuis longtemps aux Etats-Unis. Il a de plus rendu visite à sa tante, Mme -B. Martel, et à ses cousins, MM. Alfred Martel, Lahat et Samuel Grondin. A Saint-Joachim, sa paroisse natale, il a été l'objet d'une chaleureuse réception dans la vieille maison paternelle qu'il avait quittée depuis trente-sept ans et sise à quelques pas de la belle rivière St-François. Il y a retrouvé ses cousins, MM. Joseph Martel, président de la commission scolaire, et Damase Martel, propriétaires de la compagnie de téléphone de Saint-Joachim, ainsi que M. le curé Popin et M. Emile Boisvert. Tous ces messieurs, de véritables artistes, ont organisé une soirée musicale.

M. Levasseur a remarqué tout particulièrement les magnifiques champs de céréales et déclare que la moisson sera des plus abondantes, surtout en blé et en sarrasin.

Au retour les voyageurs se sont arrêtés à Montréal chez M. Valier Jean, oncle de M. Levasseur, puis chez M. Haldoune Cousineau, frère de M. Levasseur.

Mlle Gabrielle et Dorothée Pelletier, de Montréal, ont passé un mois à Hull, la première chez sa tante, Mme J.-A. Bernier, de la rue Langevin, et la seconde, chez son oncle, M. Henri Comte, de la rue Champlain.

MM. Lorenzo Malette, du No 51, rue Wright, Hull, accompagnés de son frère, Albéric Cloutier, et sa mère, Mme Jacqueline Bates sont partis pour un voyage à la Côte St-Pierre, où ils seront les hôtes de M. et Mme Anthime Cloutier.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants
EN USAGE DEPUIS AU DELA DE 30 ANS
Porte-Tout-jours La
Signature de *Chas. H. Fletcher*

UN OURS TUE PAR UNE JEUNE FILLE

On nous rapporte qu'une jeune fille de Crysser, Ont., Mlle Floria Savage, a fait un acte de courage digne de mention. Comme elle sortait de sa demeure, elle vit à un certain point de la maison un jeune ours noir, qui n'avait pas l'air bien amical, et c'est le cas de dire qu'il était un "ours". La jeune fille, qui craignait, avec raison, que la bête l'attaquât aussitôt rentra à la maison et se prépara à la défense. L'ours essaya d'entrer par une fenêtre qui se trouvait à portée. Sans peur, la jeune fille lui asséna un coup de bâton qui le rendit inconscient. Alors, profitant du répit que lui accordait l'animal, elle lui fendit le crâne d'un coup de machette. C'est un acte de courage assez remarquable pour une fillette de quatorze ans.

L'EXPLICATION DE CETTE CANONNADE

L'équipage d'une goélette de pêche arrivée à un port plus à l'est, nous a donné l'explication de la canonnade mystérieuse qui a été entendue au large d'un port à l'est d'ici. Les pêcheurs ont dit que samedi après-midi ils ont vu un vapeur qui, à 15 milles environ au large de la côte, bombardait avec violence un objet invisible. Le capitaine de la goélette rapporte qu'après qu'une douzaine de coups furent tirés, une fumée épaisse enveloppa le vapeur et le cacha complètement. Selon lui, les artilleurs du vapeur étaient à exercer leur tir ou bien ils faisaient la lutte à un sous-marin et ont enveloppé leur navire de fumée de façon à le soustraire aux coups du submersible.

Vous êtes-vous déjà demandé

pourquoi les taux d'électricité ont non seulement diminué, mais se maintiennent continuellement sur la même échelle, alors que les prix de toutes les autres commodités de la vie et de tout ce que vous achetez augmentent sans cesse?

Ce n'est pas un simple jeu de hasard. Ce n'est pas un service double, ou triple, ou quadruple, ou tout autre sorte de service — quelque soit le nom qu'on puisse lui donner — qui a fait les taux d'électricité aussi bas et qui les maintient ainsi. C'est vous-mêmes qui y avez contribué.

N.B. — Rappelez-vous que pour maintenir les prix bas malgré l'augmentation continue des matériaux, il faut que votre compagnie ait un plus grand nombre de supporters. Toute personne qui cesse de supporter sa propre compagnie pour en supporter une autre, met en danger les taux actuels. Méditez ceci et agissez suivant ce que votre conscience vous dicte, vous rappelant toujours que la conservation de soi-même et l'intérêt personnel sont les premières lois de la nature.

Le fer Hydro

C'est un fer qui devrait se trouver dans toutes les maisons. Il est économique et efficace. Ce fer a été spécialement dessiné pour les clients de l'Hydro. Il a subi l'examen et reçu l'approbation de l'inspecteur du gouvernement. Ses qualités de travail sont supérieures. Vous ne trouverez nulle part un meilleur fer à n'importe quel prix.



Pensez-y sérieusement — ne l'oubliez pas vous-même — et engagez vos voisins à se servir de l'électricité "Hydro".

Vous avez contribué à réduire les taux en vous servant de votre propre système d'électricité. Quoiqu'elle soit connue sous le nom de Commission Hydro-Electrique d'Ottawa, cette compagnie est réellement la propriété des contribuables de la Ville d'Ottawa.

N'entendez cette compagnie, qui vous appartient, vous auriez maintenant à payer deux ou trois fois plus pour l'électricité.

La commission Hydro-Electrique d'Ottawa autrefois commission municipale d'électricité
109 rue Bank. Angle de la rue Albert
Téléphone Queen 1901

LA DERNIERE EXCURSION DES MOISSONNEURS

La dernière excursion des moissonneurs quittera Ottawa le 28 août. La compagnie de chemins de fer du Canadien Nord offre encore une autre excursion pour les moissonneurs au prix de 12.00 pour jusqu'à Winnipeg et d'un demi-sou par mille ensuite; pour le retour, le prix sera de un demi-sou par mille pour jusqu'à Winnipeg et de 18.00 ensuite pour jusqu'au point de départ initial. Le train quittera la Gare Centrale à midi et demi mercredi prochain. Il y a encore beaucoup de demandes de moissonneurs tout le long de la ligne du Canadien Nord et on offre les salaires les plus élevés. Pour renseignements supplémentaires s'adresser à 34 rue Sparks ou téléphoner à Queen 3544.

LA ROUTE NOUVELLE entre MONTREAL ET QUEBEC

Le département des passagers des Chemins de Fer du Gouvernement canadien offre maintenant à ses clients, l'avantage de traverser le fameux Pont de Québec. Un convoi avec wagon-café parloir observatoire circule entre Montréal — Gare Bonaventure — et Québec — la Nouvelle Gare du Palais — Ce train partant de Montréal à 7.15 a. m., arrive à Québec à 1.55 p. m., et part de Québec au retour à 3.45 p. m. et arrive à Montréal à 10.25 p. m. Ces deux trains traversent le pont de Québec — l'une des merveilles du monde — on plein jour.



Le ministre des Travaux Publics recevra jusqu'au 21 OCT. 1918, des soumissions pour la construction de casernes temporaires sur les Covedels, Québec. P. Q. Les soumissions devront être cachetées, adressées au sous-secrétaire, Covedels, Québec, P. Q. On peut consulter les plans et devis et se procurer des formulaires de soumission aux bureaux de l'architecture en chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa; du comité des travaux, station postale "B", Québec, P. Q.; et du surintendant des édifices fédéraux, bureau de poste, Montréal, P. Q. On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formulaires fournis par le ministre conformément aux conditions mentionnées dans les dites formulaires.

Un chèque égal à 10 p. du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission.

Par ordre, R. C. DESROCHERS, Secrétaire, Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 13 août 1918.

Les Allumettes les plus sûres et les moins chères

SONT "LES ALLUMETTES SILENCIEUSES D'EDDY 600"

LES PLUS SÛRES, parce qu'elles sont imprégnées d'une solution chimique qui rend le bois "mort" aussitôt que l'allumette est allumée.

LES MOINS CHERES, parce qu'il y a plus d'allumettes parfaites dans la boîte que dans d'autres boîtes.

La sécurité qu'il faut pratiquer en temps de guerre, votre bon sens vous fera comprendre la nécessité de n'acheter que des allumettes EDDY.

LA COMPAGNIE
E.-B. EDDY, Limitée
HULL QUEBEC

IL VAUT PLUS QUE DE L'OR, DIT-ELLE

MME TRIMPLE ETAIT PRESQUE DESESPEREE AVANT DE PRENDRE TANLAC.

"Si je voulais parler personnellement à quelqu'un qui a le rhumatisme, je lui dirais immédiatement de prendre Tanlac, car il m'a valu plus que de l'or", a dit Mme Rebecca Trimble, du No 53 avenue Victoria, Eastview, Ottawa. Elle demeure à Ottawa depuis près de vingt-quatre ans et est estimée de tous ceux qui la connaissent.

"Seuls ceux qui souffrent du même mal, peuvent s'imaginer ce que je souffrais pendant les deux ans que j'eus le rhumatisme. Mes hanches et mes jambes me causaient beaucoup de souffrances, mais souvent la douleur s'étendait jusque dans mon dos. C'était un mal lancinant et constant qui m'atteignait jusqu'aux moelles et qui souvent me faisait tellement souffrir que j'en étais malade. Mes membres étaient enflés, le double de leur grosseur et je sentais mes muscles se tortiller comme s'ils avaient été attachés en noeud. Je ne pouvais pas me pencher du tout et si j'échappais quelque chose j'étais obligée de le faire ramasser par quelqu'un. De février à mai dernier, je fus si faible que je pouvais à peine marcher et que je me traînais ici et là seulement. Je souffrais tellement que je ne dormais plus les nuits. Rien ne me faisait de bien et il me semblait que rien ne pouvait plus m'en faire.

"J'en étais rendue à n'avoir plus confiance en rien et je ne croyais pas beaucoup à ce que je lisais à propos de Tanlac, mais je souffrais tellement que je me décidai de l'essayer. Eh bien, ce fut une des meilleures choses que j'aie jamais faites. J'en suis revenue à ma quatrième bouteille et je suis enchantée des résultats. L'enflure est complètement disparue de mes membres et ma douleur de reins tellement que je la sens à peine aujourd'hui. Mon appétit est de beaucoup meilleur et je ne me sens plus fatiguée du tout. Je fais aujourd'hui tout mon travail de maison et hier je travaillais dans mon jardin. Je n'ai jamais pris de remède qui puisse lui être comparé et s'il se trouve quelqu'un qui souffre du même mal je n'ai qu'un conseil à leur donner: Prenez Tanlac."

Tanlac est en vente dans les pharmacies de Allen et Cochrane et T. Payment; à Hull, par A.R. Farley et au Hull Medical Hall.

Service de trains pour le jour de la fête du travail

SUBDIVISION DE MANIOWKI

Le Pacifique Canadien fera les changements suivants dans le service des trains pour la Fête du Travail, lundi le 2 septembre. Dimanche 1er septembre, le train No 533 quittant la gare Centrale d'Ottawa, à 1.40 p. m., à destination de Kazabazua, sera retranché. Lundi, 2 septembre, le train No 536 quittant Maniwaki à 2 heures p. m., et arrivant à la Gare centrale d'Ottawa à 6.05 p. m., sera retranché et les trains additionnels suivants seront de service. Un train spécial quittera Kazabazua à 7.15 p. m., arrivera à la Gare centrale d'Ottawa à 9.45 p. m. et arrêtera à toutes les stations. Un train spécial quittera aussi Maniwaki à 6 heures p. m. ce même jour et arrivera à Ottawa à 10.05 p. m. suivant la cédule du train No 538.

Pour autres renseignements s'adresser à l'agent des billets, 83 rue Sparks, à la Gare centrale ou de la rue Broad, J. A. McGill, agent des passagers.

sinant qu'emploient pour amadouer leurs pratiques les entrepreneurs d'hospitalité.

Distrait par ses réflexions, le voyageur ne répondit pas.

— Il est près d' onze heures, poursuivit Mme Ribois d'une voix douce; vous ne songez pas à aller aujourd'hui chez le colonel? Sa maison est à plus d'une demi-lieue d'ici. On ne voit ni ciel ni terre; il faut passer par la forêt, et à pareille heure on y peut faire de mauvaises rencontres. Je vais donc, avec votre permission, préparer votre lit. Vous coucherez sans doute avant de vous coucher? Nous avons précisément du gibier magnifique.

— Merci, madame Ribois, répondit Servian, enfin arraché à sa rêverie par les prévenances intéressées de son interlocutrice; une autre fois je serai votre hôte; en ce moment je ne puis m'arrêter.

— Mais la nuit est noire comme une taupe; vous vous égarerez pour sûr.

— Je connais le chemin. Gardez, je vous prie, mon bagage; demain je l'enverrai chercher.

(A suivre)

Commerce-Agriculture

POUR LES CULTIVATEURS

EXPOSITIONS

Voici la liste des dates respectives de toutes les expositions agricoles qui seront tenues à l'automne.

Nous recevons des prospectus. L'organisation marche de tous les côtés et l'on semble bien encouragé.

Argenteuil, Lachute, 18-19-20 sept.
Arthabaska, Victoriaville, 18 sept.
Bagot, St-Libaire, 24-25 sept.
Beauce-A, Beauceville, 25-26 sept.
Beauharnois, St-Louis-de-Gonzague, 25 sept.

Berthier, Berthierville, 18-19 sept.
Bonaventure-A, Port-Daniel, New-Carlisle et Shigawaki, les 8-10 et 9 octobre.

Brome, 3-4-5 sept.

Chambly, St-Bruno, 11 sept.

Champlain, St-Stanislas, 19 sept.

Charlevoix-A, Malbaie.

Châteauguay, Ste-Martine, 10 sept.

Compton No 2, Scottstown, 11-12 septembre.

Deux-Montagnes, Ste-Scholastique, 24-25-26 septembre.

Drummond, L'Avenir, 18-19 sept.

Gaspé-A, No 1, Cape-Cove.

Hochelaga, St-Léonard-Port-Maurice, 25 sept.

Huntingdon-A, Huntingdon, 12-13 sept.

Huntingdon-B, Havelock, 17 sept.

Frontenac.

Gaspé-A, No 2, Barachois.

Jacquesville, St-Alexandre, 10-11 sept.

Iberville, Cartier, Strathmore, 11 sept.

Joliette-A, Joliette, 24 sept.

Joliette-B, St-Jean-de-Matha, 26 septembre.

Lac St-Jean-A, Hébertville Station, 17-18 septembre.

Laprairie, 4 sept.

L'Assomption, 31 août.

Laval, Ste-Rose, 11 sept.

Lévis, St-David, 19 sept.

L'Islet, St-Jean-Port-Joli, 25-26 sept.

Mégantic-A, Inverness, 25-26 sept.

Mégantic-B, Plessisville, 26 sept.

Missisquoi, Bedford, 27-28-29 août.

Montcalm, Ste-Julienne, 19 sept.

Montmagny.

Montmorency-A, Riv-aux-Chiens, 2 octobre.

Montmorency-B, Ste-Famille, 25 sept.

Naperville, St-Edouard, 26 sept.

Pontiac-A, Shawville, 16-17-18 septembre.

Pontiac-B, Chapeau, 23-24-25 sept.

Portneuf-A, Port-Rouge, 19 sept.

Portneuf-B, St-Casimir, 24 sept.

Québec, Québec.

Richelleu, Ste-Victoire, 17 sept.

Richmond, Richmond, 11-12 sept.

Rouville, Rougemont, 12 sept.

Shefford, Waterloo, 17-18 sept.

Soulages, Port-Château, 17 sept.

Stanstead, Ayer's Cliff, 3-4-5 sept.

St-Hyacinthe, St-Hyacinthe, 10 sept.

St-Jean, St-Jean, 17 sept.

St-Maurice, St-Barnabé, 19 sept.

Témiscamingue, Ville-Marie.

Témiscouata, Fraserville.

Terrebonne, St-Jérôme, 12 sept.

Trois-Rivières, Trois-Rivières, 25 sept.

Vaudreuil, St-Lazare, 19 sept.

Vernières, Ste-Théodose, 19 sept.

Wolfe No 1.

Wolfe No 2, Ham-Nord, 17 sept.

Wright, Aylmer, 17-18 sept.

Yamaska, St-Francis-du-Lac, 11 sept.

EXPOSITIONS PROVINCIALES

Québec, du 29 août au 7 sept.

Sherbrooke, du 28 août au 31 août.

Trois-Rivières, du 19 au 24 août.

Valleyfield, du 16 au 21 sept.

DIVERS

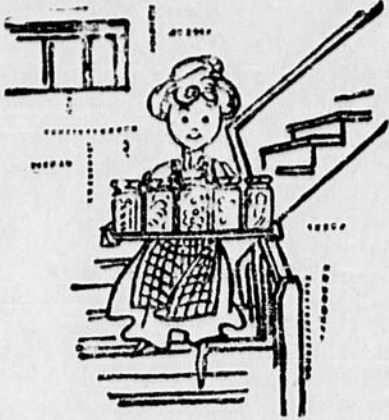
L'administration des Vivres du Canada vient d'adresser aux marchands de détail un avis concernant les prix à charger pour les substituts du blé: ces prix sont comme suit: farine de maïs, pas plus de 6 3-4 par livre dans l'Est du Canada et de 8 cents par livre dans l'extrême Ouest; farine de riz, de 7 1-2c dans l'Est à 8 1-2c dans l'Ouest; farine d'orge à 6 3-4c dans l'Est et 6c dans l'Ouest.

Les Recettes du Bureau de l'Intérieur font voir pour le mois de juillet, une augmentation de \$1,314,061, comparativement à la période correspondante de l'année 1917. Leur chiffre total se monte, cette année, à \$3,407,270. Les revenus de l'accise ont augmenté de \$457,654 et ceux des taxes spéciales de guerre de \$875,504.

Des négociations sont en marche actuellement à Vancouver pour la construction et l'outillage d'une manufacture coopérative de mise en boîtes de saumon sur les côtes du Pacifique, et où travailleront des soldats de retour du front. Ce projet sera financé par A. H. Sherman, qui a établi le principal marché au poisson de Vancouver.

POUR LES DAMES

LA MENAGERE



Voici venir la ménagère de la cuisine et portant tout un approvisionnement de betteraves.

Elle entrevoit avec plaisir le moment où, l'hiver prochain, elle pourra satisfaire ses enfants quand ils lui demanderont des betteraves, qui sont un des produits les plus succulents du jardin. C'est que cette ménagère se rend compte qu'au moyen d'un approvisionnement de betteraves, elle pourra économiser, pendant l'hiver, sur certains produits essentiels à nos soldats et à nos Alliés. Elle entrevoit la chose au point de vue patriotique.

Afin de mettre des betteraves en conserves, lavez-les bien en laissant les racines et deux pouces de tige, afin d'assurer la conservation de la couleur. Déposez les betteraves dans de l'eau bouillante pendant dix minutes. Trempez ensuite dans de l'eau froide, enlevez la pelure, puis les racines et les tiges. Mettez alors en boîtes. Ajoutez une cuillerée à thé de sel à chaque bocal d'une pinte. Remplissez les bocaux d'eau bouillante. Fermez alors hermétiquement et stérilisez pendant trente minutes.

A COMBIEN NOUS REVIENT-T-IL ?

Le prix du lard a subi une telle hausse en ces derniers mois que le consommateur se demande si cette hausse est réellement légitime, si elle est bien due à l'augmentation des frais de production et non pas plutôt aux manipulations de l'intermédiaire tant décrié. Il n'est pas aisé de déterminer le coût de production. Tant de facteurs interviennent que le producteur lui-même ne sait souvent pas au juste à quel point se situe ce point. Ce qui est certain, c'est que si l'on n'a pas de sous-produits à la main, on ne peut pas, on ne trouve, si l'on tient un compte exact de l'entretien de la mère au prix actuel des aliments, que les gorettes reviennent plus cher que la plupart des éleveurs ne se l'imaginent.

Pour savoir en effet ce que coûte un goret, il faut savoir ce que sa mère et ce que sa grand-mère ont coûté à nourrir, c'est-à-dire que, pour déterminer au juste ce que coûte la première portée il faut compter les frais d'entretien de la jeune truie depuis sa naissance ainsi que ses frais de saillie, et ses frais de nourriture pendant qu'elle allaite ses petits. Pour les portées suivantes on répartit entre les gorettes le total des frais de saillie et d'alimentation de la truie pendant la période où celle-ci a porté et nourri ses petits jusqu'à l'époque du sevrage.

Les chiffres suivants sont basés sur les opérations d'élevage de la ferme expérimentale centrale d'Ottawa et ailleurs.

Frais d'alimentation d'une truie, de la naissance à la première portée, ... \$28.37

Frais de saillie, frais d'alimentation pendant l'allaitement de la portée, ... 10.00

Coût total de la première portée, ... 38.37

Prix de revient par porc au sevrage (7 gorettes), ... 5.48

Si l'on calculait le prix d'après la valeur marchande de la jeune truie, le coût de la portée par tête serait beaucoup plus élevé, savoir \$8.24.

SAVEZ-VOUS TUEUR UN POULET ?

Pour tuer un poulet, on le pend par les pattes et on lui saisit la tête de la main gauche, la crête tournée vers le sol. De la main droite on introduit dans la gorge un couteau à lame aiguë, tenu horizontalement. Quand la pointe est arrivée à la hauteur de l'oreillon, on fait faire au couteau un quart de conversion de manière à ce que le tranchant se trouve en bas. On tire à soi le couteau en appuyant légèrement. Par cette opération les artères se trouvent coupées.

On fait ensuite suivre le couteau, le dos tourné vers le bas, la fente palatine jusqu'à ce que la pointe rencontre une résistance dure. On enfonce alors le couteau en ce point en lui faisant faire un demi-tour, et la pointe touche la cervelle dans un

LES PRIX DU GROS

LES VIANDES

Toronto, 21.—Les abattoirs Union ont reçu aujourd'hui 19 wagons contenant 152 bestiaux, 78 veaux, 237 porcs et 225 moutons et agneaux. Les fabricants de conserves étaient disposés à payer un plus haut prix pour les agneaux, ce qui amena une augmentation de 50c à \$1.00 par 100 livres. D'un autre côté le prix du porc a baissé de 75c; ce prix est donc à \$19.50. Les bestiaux de choix continuent à être en forte demande; le plus haut prix payé hier fut \$13.50. Prix courants:

BCUVILLONS—
Pesants, de choix, ... 14.00 à 15.00
De boucherie, ... 12.50 à 14.00
Qualité moyenne, ... 11.00 à 12.00
Qualité commune, ... 9.50 à 10.00

GENISSES—
De bon choix, ... 10.50 à 11.00

VACHES—
De boucherie, ... 10.00 à 10.50
Qualité secondaire, ... 8.00 à 9.00
Nourries à l'herbe, ... 8.00 à 8.50
Laitières, ... 9.00 à 12.50

TAUREAUX—
Pesants, de choix, ... 9.50 à 10.00
De choix moyen, ... 9.25 à 10.00
Légers, ... 7.00 à 8.00
Pour conserves, ... 6.00 à 7.50
Pour élevage:
(900 à 1,000 lbs.), ... 10.50
(750 à 800 lbs.), ... 9.00 à 9.50
(650 à 700 lbs.), ... 8.00 à 8.50
(600 à 650 lbs.), ... 7.50 à 8.25

AGNEAUX—
De bonne qualité, ... 20.00 à 21.00

MOUTONS—
Légers, ... 14.00 à 15.00

VEAUX—
De bonne qualité, ... 14.00 à 17.50

PORCS—
Engraisés, ... 19.50

LE PRIX DU BLE

Winnipeg, 21.—Le Conseil d'Agriculture Canadien a recommandé que le prix du blé soit fixé à \$2.26 1-2. On explique que cette recommandation était faite parce que le blé était coté de \$2.24 1-2 à Duluth.

LE PRIX SERAIT MARQUÉ SUR LES CHAUSSURES

Washington, 21.—Des fabricants de chaussures éminents de la Nouvelle-Angleterre, de Chicago, de St-Louis et autres parties du pays sont en conférence aujourd'hui avec le président Baruch et autres officiers de la Commission des Industries de Guerre concernant la limitation de la fabrication des chaussures aux genres les plus essentiels.

Des plans sont aussi à l'étude dans le but de rendre obligatoire l'inscription du prix de détail sur les chaussures.

LES CONSERVES

Saumon Sockeye:—

"Clover Leaf", boîtes plates, 1-2 livre, ... 2.40 2.45

Boîtes plates, 1 livre, ... 4.00

Grosses boîtes, 1 lb., 4 douz., la douzaine, ... 3.75

1-2 boîte plate, caisses, 8 douz., la douz., ... 1.50 2.00

Chums, boîtes 1 lb., ... 1.80

Pink's, boîtes 1 lb., ... 2.30 2.40

Cohoes, boîtes 1 livre, ... 2.65

Red prings, boîtes 1 lb., ... 2.70

Red S prings, nouveau, douz., ... 3.75

Saumon de Gaspé, marque Niobé, caisse de 4 douz., la douz., ... 2.25

Sardines canadiennes, caisse, ... 6.75

Sardines norvégiennes, la caisse de 100 "1-4 s", ... 20.00

Homards, boîtes 1-2 lb., la douzaine, ... 2.00

endroit appelé communément "centre de la peur". On accroche ensuite à la mandibule inférieure un vase pour recueillir le sang. Quand on défonce bien la cervelle, le déplumage se fait très facilement, les plumes tombent presque d'elles-mêmes, à condition que l'on se hâte de plumer dès qu'on a retiré le couteau. Ici, il ne s'agit pas de perdre une seconde, et d'opérer pendant que l'animal est encore chaud.

DEPLUMAGE

On commence d'abord à déplumer les parties les plus susceptibles de se déchirer, telles que la poitrine, en commençant par le bas, puis le cou, le dos, la queue, les cuisses et les ailes. On laisse autour du cou, près de la tête, un collier de plumes d'environ deux pouces.

Aussitôt que le poulet est déplumé, on le met sous presse. Cette opération lui donne une apparence plus compacte, plus bombée.

BOURREAU.

— "Journal d'Agriculture".

NOS MAISONS D'EDUCATION

COUVENT DE SAINT-ANDRE AVELLIN

LA RENTREE DES ELEVES MARDI, LE 3 SEPTEMBRE

CONDITIONS:—Pension et instruction, \$8.00 par mois. — Musique et chant, \$2.00 par mois. — Entretien du linge, \$1.00. — Loyer du chant, \$2.00 par mois. — Entretien du linge, \$1.00. — Loyer du mobilier chaque jour à la station de l'apineauville.

SR MARIE EVANGELISTE, Supérieure.

COLLEGE BOURGET

RIGAUD, P. Q.

Cours classique. — Cours commercial anglais, avec une heure de français, chaque jour. — Enseignement primaire français et anglais.

RENTREE, LE 10 SEPTEMBRE

zaine, ... 3.60 3.65	Fraises, 2s, ... 3.00
Légumes en conserves:—	Fraises, 1918, 2s, ... 4.00
Asperges, américaines, Mammoth, ... 4.00	Rhubarbe, 2 1-2s, ... 2.60
vertes, la douz., ... 1.25	Blueberries, 2s, la douz., ... 1.85
Tomates, 1s, ... 2.50 2.75	Pumpkins, 2 1-2s, ... 1.60 1.70
Tomates, 3s, ... 1.90 2.12 1-2	Pumpkins, 3s, ... 1.75
Tomates, p 1-2s, ... 2.40 2.60	Pommes de terre canadiennes, ... 6.00
Pois, standards, ... 1.75	douces, boîtes 2 1-2 lbs., ... 2.10
Pois, Early June, ... 1.90	Pommes de terre de Californie, ... 2.75
Fèves, Golden Wax, ... 1.85 1.90	douces, boîtes 2 lbs., ... 1.45
Fèves, Refuge e s, ... 1.85 1.90	Carottes, tranchées, 2s, ... 5.00
Blé d'Inde, 2s la douz., ... 2.25 2.40	Pommes, gallon, ... 2.00 2.40
Epinards, E-U, 3s, ... 3.00	Poires, 3s, sirop épais, ... 2.45
Epinards, E-U, gallon, ... 10.00	Ananas, 1 1-2s, ... 2.25
Blé d'Inde, en épis, boîtes de un gallon, la douz., ... 8.50	Ananas, 2s, ... 3.10
Framboises rouges, 2s, ... 2.90	Ananas, graté, 2s, ... 2.90
Simcoes, ... 2.75	Prunes Greengage, sirop léger, ... 1.90
Cerises rouges, 2s, ... 2.60 2.90	Prunes-Lombard, 2s, sirop pais, ... 1.70



MINISTRE DE LA MILICE ET DE LA DEFENSE.

VENTE PAR SOUMISSION D'ARTICLES USAGES

PAR ORDRE de l'honorable ministre de la Milice et de la Défense, des soumissions seront reçues pour la vente de cuir, métaux, caoutchouc, etc., dans les magasins de dépôt des districts militaires No 1, London; No 2, Toronto; No 3, Kingston; No 4, Montréal; No 5, Québec; No 7, Saint-Jean, N.B.; No 10, Winnipeg; No 12, Regina, et le dépôt du Quartier Général, à Ottawa.

Description.	London.	Toronto.	Kingston.	Montréal.	Québec.	St-Jean, N.B.	Winnipeg.	Regina.	Ottawa.	Total liv.
Tapis de selle, Liv. Canavien (naturel et goudronné).....	880	90	8,600	90	10	70	160	1,200	5,220	380
Fentes.....	140	200	200	200	200	200	200	200	200	340
Cuir, rebuts, (laniés, etc.).....	6,700	22,000	1,850	4,300	35,200	900	1,150	370	26,200	98,670
Cuir, rebuts, (non laniés).....	22,000	30,500	40	500	26,300	130	9	4,100	63,779	100,260
Acier fondu.....	1,700	4,900	1,000	450	17,400	950	200	26,600	200	34,000
Fer forgé.....	800	7,500	3,500	500	7,600	2,000	3,400	25,300	1,500	30,000
Rebuts.....	60	1	125	30	15	30	15	251	15	251
Nickel.....	1,200	6,800	1,600	3,700	11,000	350	170	24,820	450	450
Nickel et plomb.....	150	600	60	60	270	60	270	70	1,150	1,150
Métallurgie.....	120	2,450	40	2,610	1,350	1,350	115	415	115	415
Plomb.....	300	200	70	1,150	130	50	2,300	2,100	2,900	2,900
Chiffons, toile et co. (ton, caoutchouc (tronçons de pneus), câbles ou cordages par bouts, Seaux (cuirs épais), No. 96.....	700	200	200	200	200	200	200	200	200	200
Draps caoutchoutés.....	647	185	647	185	647	185	647	185	647	647
Crampons à charbon, re pour manèges des billets.....	982	982	982	982	982	982	982	982	982	982
Camions légers à ressorts.....	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2

En plus, une grande quantité de différentes parties de harnais et un nombre d'articles variés, non mentionnés dans cette annonce.

Tous les articles pourront être vus en faisant la demande à l'officier supérieur de l'intendance militaire, tous les jours, aux endroits susmentionnés, entre 10 et 12 A.M., et entre 2-30 et 4 P.M., excepté le samedi et le dimanche. Tous les renseignements désirés pourront être obtenus de cet officier.

Les soumissions cachetées et portant en inscription, "Soumission" pour l'achat de ces lots en tout ou en partie seront reçues jusqu'à midi, samedi, le 31 août 1918, et devront être adressées au

Directeur des Contrats, Quartier Général de la Milice, Ottawa, Ont.

Aussitôt que la soumission aura été acceptée et que le paiement aura été fait, le matériel devra être enlevé de chacun des magasins de dépôt. Le ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions.

Conditions: comptant.

Ottawa, 31 juillet 1918.

La publication de cette annonce, sans l'autorisation du ministère, ne sera point payée.

(H.Q. 96 61-7.)

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE A QUEBEC EN 18

Faits-Ottawa

L'HON. SENATEUR LANDRY

Nous regrettons d'avoir à annoncer que M. le sénateur Landry, le dévoué président de l'Association de l'Éducation de l'Ontario, n'a pu se rendre à Ottawa il y a quelques jours. La maladie l'a repris à Montréal, alors qu'il était en route pour la capitale. Nous demandons à tous les enfants canadiens-français, et en particulier aux écoliers, de prier pour le rétablissement du dévoué défenseur de nos droits.

LA CAUSE DE L'INCENDIE DU GRAND-TRONC

L'enquête à propos de l'incendie qui eut lieu dans les cours de la gare Centrale est commencée depuis hier. M. Daoust, qui fut blessé de la première explosion, rendit témoignage et dit que l'incendie avait commencé par une allumette qu'il avait allumée pour voir ce qui coulait d'un baril. Il vit sur le plancher quelque chose de liquide qui se répandait et il voulut savoir ce que c'était pour éviter des dommages. Or, c'était de l'acéol qui prit feu aussitôt; une explosion eut lieu presque immédiatement qui souleva Daoust à vingt pieds et qui lui infligea les blessures qu'il a maintenant. Un inspecteur de Toronto a dit que la plupart des accidents de ce genre avaient comme cause première la négligence des marchands, qui ne bouchaient pas les barils vides. En somme, Daoust ne faisait que son devoir en cherchant quelle pouvait bien être la source d'où partait ce liquide afin d'éviter des dégâts, tandis que les marchands avaient manqué au leur en ne fermant pas leurs barils.

LES ENROLES DE 10 ANS

Quoique l'ordre du ministère de la Milice concernant les militaires de 19 ans ait été publié, il n'y a pas longtemps, il est entendu que tous ceux qui se sont enrôlés volontairement sont obligés de demeurer en service jusqu'à ce qu'ils aient fini leur terme. L'ordre s'applique à ceux qu'agés de 19 ans, ont été enrôlés et non à ceux qui ont signé un bulletin d'engagement volontaire, car ces derniers doivent demeurer au camp tant qu'ils n'ont pas fini leur temps.

IL VOUDRAIT SE MARIER

M. le maire Fisher a reçu une lettre peu banale d'un soldat belge. Ce dernier lui demande tout simplement une femme. Quelques-uns ne demanderaient pas mieux que de se débarrasser de la leur; ce monsieur voudrait s'en procurer une. Il raconte qu'il est soldat là-bas et qu'il n'y a rien de plus agréable pour un militaire dans un camp que de penser à quelqu'une qui l'attend "patiemment", comme dans la chanson, et que ce serait très agréable pour lui de venir au Canada, après la guerre, pour établir son foyer dans notre pays. Il a cru qu'il n'y avait pas de meilleure personne pour lui donner des renseignements que le maire de la Capitale du Dominion qui est censé, n'est-ce pas, connaître toutes les filles à marier du canton. En tout cas nous donnons avis aux intéressées et si le cœur leur en dit il en est encore temps.

UN FILLE D'OTTAWA TUEE

Mlle Catherine Richards, âgée de 15 ans, et fille de Mme Edward Richards, Parc Highland, Westboro, fut électrocutée accidentellement, hier, à la rivière South. Aucun détail de l'accident ne nous est parvenu. Sa mère et ses deux jeunes frères étaient sur la grève au moment où l'accident arriva. M. Richards est parti d'Ottawa ce matin, pour se rendre là-bas.

PRESCRIPTIONS

Portez vos prescriptions de médicaments à la Pharmacie Standard, angle Rideau et Nicolas. juo.

ECHO SOCIAL

Mlle Marguerite Valliquette, de l'avenue Guilgus, est allée passer une semaine à Saint-Hyacinthe, chez M. et Mme Leduc.

Mme Vézina, professeur de musique, est allée passer une semaine à Montréal.

Mlle Marie-Ange Valliquette, de l'avenue Guilgus, et Mlle Annette Vézina, de la rue Charlotte, sont allées à la campagne pour une semaine.

Le R. P. Mathieu Dumont, vicaire de la paroisse St-Jean-Baptiste, vient d'être nommé aumônier-directeur du cercle Lacordaire de l'A. C. J. C.

Mlle Annette Hudon est en voyage à Kamouraska et à la Rivière-du-Loup.

Mlle Yvonne Roy est l'invitée de Mme George Brown à sa résidence d'été dans les Laurentides.

Mme Nelson Renaud et Mlle Stella Renaud sont parties pour faire le tour du Saguenay. Au retour, elles rendront visite au lieutenant M.-A. Renaud, à Montréal.

Mme E.-A. Lafleur est de retour d'une vacance à Long Island.

L'échevin Desjardins est revenu d'une villégiature dans le haut de la Gatineau.

JOLIE KERMESE

La Kermesse, qui a lieu dans la cour de l'Académie de la Salle, au profit des vieillards de l'hospice St-Charles, a remporté hier soir un succès éclatant. Comme la température était idéale, il y avait foule sur le terrain. Le programme fut exécuté à la lettre, et le comité d'organisation mérita les félicitations de tous pour le résultat de cette brillante soirée.

Le maire Harold Fisher ouvrit officiellement la Kermesse. Il fut présenté par M. C.-S.-O. Boudreau qui déclara son honneur de la façon dont il remplit son terme d'office et pour sa largeur de vues. Il déclara que les Canadiens français étaient heureux de saluer sa venue au milieu d'eux.

Le maire remercia le public de l'avoir invité et complimenta le comité pour le cachet grandiose que ces fêtes présentaient. M. M. Laperrière, président du comité, répondit au discours du maire.

LA PARADE

La cérémonie s'ouvrit par un parade de 190 fillettes habillées dans le costume national des divers pays alliés. La musique des G.W.V.A. sous la direction du tambour-major James, marchait en tête.

Le concours de popularité offrit une attraction intéressante. Celles qui y prennent part sont: Mlle Irène Lecompte, Fernande Desrivères, Marie Blais, Marie-Claire Ducharme, Auxilia Brazeau, M.-B. St-Laurent, Mlle "X" et "Une amie de l'Hospice".

A 10 heures, hier soir, les concurrents occupaient les positions suivantes: 1. Mlle Irène Lecompte; 2. Mlle Fernande Desrivères; 3. Mlle Auxilia Brazeau; 4. Mlle Marie-Claire Ducharme; 5. Une amie de l'Hospice; 6. Mlle Marie Blais; 7. Mlle "X"; 8. Mlle B. St-Laurent.

Le prix d'entrée fut gagné par Mme W.-H. Grace, du No 245 rue Dalhousie.

Les tables, artistiquement décorées, étaient des modèles d'excellence. Voici les noms des personnes qui présidaient aux différentes tables:

Table des variétés—Mlle A. Cateher, Mmes M. Roque, B. Deslores, C. Cateher, Mlle B. Latremouille, A. Larocque.

Crème à la glace—Mmes C. Mignault, M. A. Lessard, K. Boulay, A.-E. Spinard.

Ouvrages féminins—Mmes J.-B. St-Laurent, A. Valiquette, A. Lusier.

Palmiste—Mlle Marie Duhamel. Objets de fantaisie—Mmes A. Clairmoux, E. Lecompte, A. Tremblay, M. Caillé.

Cour des merveilles—M. Jules Boudreau, E. Kirotte, Louis Boudreau, Mlle A. Brosseau, F. Desrivères.

Table des jeunes—Mmes A. Bellefeuille, A. Trépanier, J. Lafontaine, A. Charbonneau, A. LeBrun.

Liquoreux—Mmes C. Diotte, A. D'Amour, C. Parent, Mlle C. Charbonneau, J. Létourneau, A. Legendre, A. Leblanc, P. Michon, A. Diotte, A. Larocque.

Table principale—Mmes C.-S.-O. Boudreau, Laberge, Poltras, Ethier, Grant, Malette, Keraut, Bowan, Gauthier, Bergevin, Lafleur, Boulay; Mlle Hiraute, Rochon, Rouleau, Rouleau, André, Lavoie, Dubois, Mayosa, Moloche, Mondou, Phinard, Robert, Potvin, Rochon, Poltras, Phinard, Allen, Lefebvre, Robert, Phinard, Sauvé, Berg, Joubert, Robert, Simard, Simoneau, Richer, Bérault.

Horoscope—M. Beaulne. Epicerie—Mmes L.-P. Godin, J.-B. Melloche, J. Labelle, H. Thibault, Mlle J. Courtémance, M. Melloche, S. Sauvé, Mary-Jane Lauzon, Lorette Lauzon, A. Courtémance, G. Labelle, Rochon.

Restaurant—Mmes J.-A. Pinard, Plant; Mlle J. Lecompte, R. Landre, Mlle Desrivères, Rugeon et Germain.

Confiserie—Mmes Léo Fink, H. Bower; Mlle Malouin, J. de Ladurantaye, E. Brousseau, R. Latour.

Fleurs—Mmes Emile Laverdure, J.-B. Boucher, S.-T. Lemay.

Chez nous le soldat—Mmes Alex Bélanger, J. Morisset, A. Phillon et R. Colonnier; Mlle T. Lauzon, J. Colonnier, E. Reinhardt, Lacle, E. Leblanc, Morisset et J. Morisset.

Pop corn—Mmes Quenotte et Oscar Boulay.

CE SOIR

Les gens qui viendront en grand nombre, nous l'espérons, à la kermesse de ce soir, auront le plaisir d'entendre de la jolie musique donnée presque exclusivement par des musiciens canadiens-français.

POUR LES MARINS

La ligue navale vient de décider de lancer un mouvement en faveur des marins vieillards et incapables de travailler, de la marine marchande. La semaine du premier au sept septembre sera consacrée à cette œuvre et la ville d'Ottawa devra fournir \$50,000 si elle veut faire sa part. L'Ontario tout entier veut donner un million.

REMEDES BREVETES

Vous trouverez tous les bons remèdes brevetés français à la Pharmacie Standard, angle Rideau et Nicolas. juo.

UN PRISONNIER LIBRE DE FORCE

Carleton Place, 21 — Plusieurs personnes ont attaqué la prison locale, de bonne heure ce matin, et après avoir enfoncé la porte de sa cellule, ont libéré un nommé Russell Perrin, un vétéran, accusé d'avoir volé un auto à St. Catharines.

Perrin et son compagnon Frederick Martin furent arrêtés à Ottawa, vendredi dernier, à la demande de la police locale, pour avoir obtenu de l'essence à un garage de l'endroit et s'être enfuis sans payer. Ils furent renvoyés ici samedi et furent condamnés à trente jours, mais plus tard, la sentence fut suspendue.

Cependant, lundi, la police reçut un télégramme de St. Catharines, de retenir Perrin pour vol d'un auto, marque "Overland", au garage des frères Taylor, à St. Catharines. Perrin fut appréhendé de nouveau et confiné. Après l'attaque de la prison, ce matin, Martin fut encore arrêté pour vagabondage, mais il fut relâché aussitôt.

Après leur arrestation, vendredi dernier, les deux prévenus déclarèrent venir de Lindsay, Ont., pour trouver de l'emploi à Ottawa, et en même temps pour réclamer du gouvernement deux mois d'arrérages de payés. Ils dirent qu'ils avaient fait le trajet jusqu'à Peterboro dans une "Overland", appartenant à Perrin. Ils n'avaient que neuf piastres quand ils arrivèrent dans cette dernière ville. Ils vendirent leur auto au sergent de police de Peterboro, et reçurent de lui \$75 comptant et une vieille machine, marque "Mitchell", en échange de leur "Overland".

LA VICTOIRE CETTE ANNEE

Paris, 21 — C'est l'opinion la plus ferme de Clemenceau que les Alliés vont remporter un triomphe complet cette année et que la guerre sera finie avant qu'une autre année soit écoulée. Cette déclaration est donnée à la presse avec le consentement du premier ministre de France.

Clemenceau a ajouté que les troupes des États-Unis feraient quelque chose de bien au front, s'il fallait en juger par ce qu'elles avaient accompli jusqu'ici. La France, aujourd'hui, est convaincue de remporter avant longtemps une victoire définitive, qui lui permettra de faire la paix triomphale.

L'ELECTION DU DR CODY SERA CONTESTEE

Toronto, 21.—M. O'Donnell, organisateur de la campagne électorale de W. Varley, candidat ouvrier-soldat de la division Toronto-nord-est, défait dernièrement, contestera par obabablement le résultat de l'élection parce que certaines fautes auraient été faites par les sous-officiers rapporteurs. Il allégué que dans certains cas les cadenas des boîtes n'étaient pas scellés mais simplement fermés à clef.

AU CHAMP D'HONNEUR

Ont été blessés sur le champ de bataille:

Le soldat Georges Choquette, de Westboro; le soldat Edmond Martin, fils de M. E.-L. Martin, 310 avenue Bronson, Ottawa; le soldat W.-J. Watson, Aylmer; le soldat T.-M. Stewart, Windsor; le soldat Chas.-C. Millar, Ottawa; le lieutenant C.-H. Cuthbertson, Ottawa; le caporal G.-E. Westover, Ottawa; le soldat J.-C. Desmarais, 34 avenue Douglass, Ottawa; le soldat C.-W. Argue, Ottawa; le soldat E. St-Louis, Crysler, Ont.; le soldat René Blouin, 395 rue St-Patrice, Ottawa; le soldat Jos. St-Louis, 467 rue St-Patrice, Ottawa; le soldat Wilfrid Lalonde, Cornwall; le soldat E.-F. Quinn, 408 rue Rideau, Ottawa; le soldat C.-S. Butler, Ottawa; le soldat Georges Duguay, de Hull; le soldat W. Ritchie, Billings Bridge.

AUX EPICIERS

Le gouvernement vient d'apprendre que les épiciers n'obéissent pas tous aux prescriptions de la loi à propos de la farine et de ses remplacements. Des mesures rigoureuses seront prises pour mettre ces choses au point et les épiciers devront faire attention s'ils ne veulent pas voir fermer leur magasin. Il doit être entendu que le client est obligé d'acheter du marchand avec chaque quatre livres de farine de blé qu'il achète une livre d'autre farine pour la mélanger avec la première. Ou mieux, il faut employer 10 pour cent de farine autre que celle de blé pour méler à l'importe quelle pâte, soit pour la pâtisserie, soit pour le pain, etc.

DEPART DU PRINCE ARTHUR

Le prince Arthur de Connaught, qui fut l'hôte du gouverneur, depuis quelques jours, est parti ce matin pour Montréal. Il s'arrêtera à Lachine, en s'en allant, afin de visiter le dépôt de remonte qui se trouve en cet endroit. Mardi après-midi, il alla à la pêche sur le lac Meach avec le col. Henderson.

LIMITE DE 100,000 SOLDATS

A-t-on atteint ce chiffre déterminé par la loi du Service Militaire? — Le gouvernement prétend que cette limite ne s'applique pas à l'enrôlement, mais à l'envoi outremer.

Une déclaration officielle publiée hier soir dit ce qui suit: — "Un malentendu dans les termes de l'Acte du Service Militaire, a créé une impression dans certains quartiers que la limite de 100,000 hommes s'applique au nombre enrôlé ou recruté en vertu de l'acte. Il est difficile de trouver l'origine de cette interprétation. Le langage et le sens de l'acte sont clairs. La restriction ne s'applique pas au nombre d'hommes enrôlés ou recrutés, mais un nombre pourvu comme renfort pour les armées d'outremer. L'alinéa 4 du préambule stipule que "à moins d'une autorisation spéciale du parlement, les renforts prévus par cet Acte, ne devront pas dépasser cent mille hommes".

LA LEGISLATION

De ceci, il est évident que le but ultime de cette législation est de fournir les renforts nécessaires aux forces expéditionnaires de l'armée canadienne en service actif outremer, et c'est précisément sur ces renforts que le paragraphe 4, de l'article 14 impose une limite. L'article donnant tout pouvoir au gouverneur-en-conseil d'appeler les différentes classes en vertu de cet Acte n'impose aucune restriction sur le nombre.

"Il y a plusieurs causes, même après que les hommes ont été appelés, qui peuvent empêcher de les faire verser dans les bataillons de renfort pour les troupes d'outremer. Le but de la conscription sélective est d'obtenir des hommes physiquement capables de quitter la vie civile. Il est souvent nécessaire, au cours du choix, de suspendre une décision ou de n'admettre que ceux qui ont déjà fait du service, vu quelquefois que la classe appelée fournit plus d'hommes que le nombre de renforts le requièrent.

QUESTION A CONSIDERER

Il n'y a pas seulement la question de capacité pour le service militaire qui doit être considérée, mais aussi la question des occupations ordinaires du conjoint et leur utilité au point de vue de l'intérêt national. Beaucoup d'hommes deviennent totalement inaptes au service militaire après leur enrôlement. Ainsi, plusieurs d'entre eux qui ont rejoint leur régiment, doivent attendre une décision finale. Ceci a été accompli jusqu'à présent par le système du renvoi conditionnel, ou la donnée de permissions, ou bien encore en regardant la période d'enrôlement comme une période d'épreuve pendant laquelle un homme, enrôlé conditionnellement dans l'armée, peut ne pas être appelé à faire du service actif outremer.

LES LIMITES LEGALES

En résumé, l'Acte du Service Militaire, n'impose des limites seulement quant au nombre d'hommes actuellement pourvus comme renforts aux armées outremer, et non pas quant au nombre qui peuvent être enrôlés. Bien que l'Acte lui-même ne se prête à aucune autre interprétation, le gouvernement, afin d'enlever tout doute et dans le but de déterminer les actions de ses officiers, a passé un ordre-en-conseil, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'Acte des Mesures de Guerre, qui doit mettre fin à toute fausse interprétation de l'Acte du Service Militaire, 1917".

ON ESSAIE LE PONT DE QUEBEC

Québec, 21. — Bien que les autorités n'aient pas voulu faire de déploiement à l'occasion de l'essai définitif de la solidité du pont de Québec qui aura lieu aujourd'hui, plusieurs centaines de personnes ont envahi ce matin les abords de l'immense structure suspendue sur le St-Laurent, pour être témoins du spectacle. Il sera peu banal. Deux trains de 55 wagons chargés jusqu'à la limite de leur capacité, deux des plus lourdes locomotives des chemins de fer de l'Etat, traverseront le pont vers 1 heure 30 et immédiatement, si l'épreuve a été heureuse, comme tout indique qu'elle le sera, le gouvernement fédéral prendra officiellement possession du pont.

Déjà de nombreux trains ont circulé, mais on effectue aujourd'hui la suprême démonstration de la résistance de la construction.

L'EMPEREUR CHARLES REFUSE DU SECOURS

Paris, 21. — On rapporte que l'empereur d'Autriche a refusé d'accéder à la demande de l'empereur d'Allemagne d'envoyer des troupes autrichiennes au secours des armées du Kaiser, sous le prétexte que l'opinion publique en Autriche est opposée à cette politique.

LOI DU SERVICE MILITAIRE

L'HONNEUR DE LA PROVINCE

Jeunes gens, songez à votre famille, à votre ville ou village, à votre province. Tout cela vaut bien la peine qu'on y songe.

Pendant que vous vous cachez, vos frères s'avancent le front haut et s'il lustrent en honorant leur nom, celui de leur mère, et jettent un éclat nouveau sur leur pays. Etes-vous moins braves qu'eux? Ne pouvez-vous pas en faire autant? Sûrement. Vous êtes des bons sens et de la même race. Bon sang ne ment pas. Vous avez été négligents et vous craignez d'être punis en entrant aux casernes. Détrompez-vous, vous êtes absous d'avance et vous reprenez votre qualité d'hommes libres si vous vous rappelez d'ici au 24 août. Vous aurez droit au même traitement que les autres.

Allons, un peu de bonne volonté. Pour l'honneur de votre nom et pour le prestige et la gloire de votre province.

EN AVANT

(réclame)

RÉSULTATS DES EMEUTES DE TORONTO

Toronto, 21.—Les Greys de Toronto réclament de la ville la somme de \$44,869.23 comme dommages-intérêts à la suite des vols et des dégâts accomplis par les émeutes de retour du front pendant l'émeute qu'il y eut là-bas il y a environ un mois. Cette somme ne comprend pas le dommage causé par la fermeture de ces magasins et l'un des restaurateurs demande même \$30.00 par jour où il ne vendit pas. Le café Marathon réclame la plus grosse somme qui s'élève à \$14,655.08.

AVOCAT CANADIEN HONORE

Montréal, 21.—Maitre J.-C. Lamothe, C.R., de la raison sociale Lamothe, Gadbois et Nantel, est revenu hier de Chicago, où il a assisté à la convention de la Ligue de Droit Commercial d'Amérique, composée d'au-delà 4,000 avocats. Mre Lamothe fut élu vice-président par acclamation. C'est la première fois qu'un tel honneur est conféré à un membre du barreau canadien.

CARUSO REMARIE

New-York, 21. — Enrico Caruso, le grand chanteur d'opéra, vient d'unir sa destinée avec Mlle Dorothy Park Benjamin, fille d'un des bons avocats de New-York. Ils se sont mariés à l'église Memorial.

LES LUTTES DE LA RUSSIE

ELLES RETIENDRONT BIEN TOT AVEC VIOLENCE. — LES ALLIÉS AU SECOURS DES TCHÉCO-SLOVAQUES. — LE TRANSIBÉRIEN EST UN FACTEUR IMPORTANT.

Washington, 21 — Il est entendu que tous les secours que l'on envoie en Russie pour aider les Tchéco-Slovaques à faire la lutte, leur parviendront en temps pour repousser les forces ennemies, soit bolcheviki, soit autrichiennes, soit allemandes. Les Alliés enverront aussi là-bas, ils ont déjà commencé de le faire, des munitions et de l'artillerie en quantité.

LE TRANSIBÉRIEN.

S'il est quelque chose qui aidera beaucoup les Alliés pendant leur campagne, c'est la ligne de chemin de fer qui traverse la Russie tout entière, le Trans-Sibérien. Les Allemands reconnaissent tellement la valeur de ce chemin de fer qu'ils ont annoncé dans un journal d'Essen que les troupes du Soviet avaient fait sauter le tunnel Baikal.

Or, si se trouve qu'il y a au-delà de trente tunnels sur le parcours du Trans-Sibérien, qu'il faut nécessairement des ingénieurs experts pour accomplir ce fait, parce que le roc est très dur et très mal situé, que le seul qui a été détruit, si tant est qu'il y en eut un, sera vite réparé en déblayant la voie ferrée. De ce temps-ci, des troupes sont sur cette ligne de chemin de fer et s'occupent de réparer les ponts qui furent endommagés par l'ennemi.

DES TROUPES MERCENAIRES.

Un régiment entier qui se battait auparavant pour les Alliés est maintenant en faveur des Allemands. On croit que c'est parce qu'ils étaient en tourés d'ennemis et qu'ils n'avaient pas d'autres moyens d'existence que ces soldats se sont faits mercenaires au profit de l'Allemagne. Il se peut fort bien qu'un jour ou l'autre, à la faveur des victoires alliées, ces troupes reviennent pro-ententistes. Leurs sentiments furent toujours favorables des Alliés.

DANS L'AVIATION

Toronto, 21. — Le Corps Royal d'Aviation a recruté depuis le 20 mai, 1,000 nouveaux membres. Un nouvel appel de 1,000 mécaniciens vient d'être lancé, ce qui fournira une excellente occasion à ceux de la catégorie "B" qui veulent entrer dans cette branche du corps d'aviation. Il y a une forte demande pour des cuisiniers, des condamnés, des commis, des aides médicaux et des barbiers. On peut faire application au Bureau de Recrutement, coin George et Duke, Toronto.

Après le 22 août on ne recevra plus l'application pour le corps d'aviation et toutes celles qui arriveront après cette date n'obtiendront pas de réponse. Il reste encore une centaine de places vides, mais plusieurs centaines de demandes attendent d'être accorées. Si plus tard on a besoin d'autres hommes, ce qui est probable, les journaux annonceront.

L'OFFRE DU GOUVERNEMENT AUX FACTEURS

Toronto, 21. — Les facteurs et les employés de l'Hôtel des Postes ont décidé, à une assemblée, hier soir, de lancer la question de l'acceptation ou du rejet de la proposition du gouvernement au sujet de l'augmentation de leur traitement au Conseil Fédéral qui doit se réunir à Hamilton, le 4, 5 et 6 septembre.

Hamilton, 21. — Les facteurs locaux ne sont pas satisfaits de l'augmentation accordée par le gouvernement. Une assemblée spéciale aura lieu bientôt où l'on adoptera une ligne de conduite.

Winnipeg, 21. — L'augmentation de traitement que le gouvernement fédéral vient de donner aux employés des Postes, n'a pas eu l'heure de leur plaisir. Ils ont l'intention de faire de l'agitation dans le but d'avoir une augmentation plus substantielle.

POUR LES BONNES ROUTES

Cornwall, 21. — A une assemblée spéciale tenue par les conseils des comtés unis de Stormont, de Dundas et de Glengarry, l'on considère cette question: Serait-il expédient d'employer immédiatement par anticipation la somme consacrée par le gouvernement de l'Ontario aux bons chemins? Après une discussion prolongée on décida d'employer \$45,000.00 de cette somme afin de faire aux voies publiques les améliorations nécessaires. Il fut aussi décidé de s'unir à l'Association des bonnes routes de l'Ontario qui s'est formée à Ottawa il n'y a pas très longtemps.



PRONOSTICS DU TEMPS

AUJOURD'HUI ET DEMAIN: Généralement beau, assez chaud, avec averse locale accompagnée de tonnerre.

BEL EXPLOIT DE L'AVIATEUR FRANCAIS FONCK

Paris, 21 — Le lieutenant René Fonck, le fameux aviateur français, qui descendit trois avions allemands, le 14 août, accomplit cet exploit dans le temps extraordinaire de 20 secondes.

Fonck partit, escorté de deux patrouilles. Après une envolée de dix minutes, il aperçut deux avions ennemis volant à la file indienne, n'étant séparés que de quelques cent verges. L'aviateur français se précipita sur la première machine ennemie avec sa mitrailleuse. En dix secondes, la machine piqua vers la terre toute en flammes.

Un peu plus tard, il se mit à la poursuite de la deuxième machine, qui eut le même sort. La troisième obliqua avant même que Fonck eut pu la mitrailer et s'enfuit vers le nord. Cependant, l'as français, par un vigoureux tour de gouvernail, rencontra un quatrième aviatik et l'envoya bientôt rejoindre les deux premiers.

Si la troisième machine avait été un peu plus loignée de la seconde, ce qui lui aurait permis de diriger son mitrailleuse avec plus de précision, Fonck déclare qu'elle ne lui aurait pas échappé.

SPLENDIDE RECORD.

Le lieutenant Fonck, réputé comme le plus grand aviateur français depuis le fameux Guynemer, a déjà à son crédit plus de soixante machines ennemies. De ce nombre, il en descendit six le même jour. Il y a un an, Fonck entra dans le corps d'aviation en qualité de pilote. Après vingt jours de ce service, pendant lesquels il abattit deux avions allemands, il fut transféré à une escadrille d'avions de poursuite. Huit jours plus tard, il était officiellement cité comme un "As", ayant descendu son cinquième avion. Fonck n'est âgé que de 23 ans.

ON DEMANDE

Immédiatement une personne pouvant enseigner à domicile, la sténographie, méthode "Duployé". Ecrire Casier 3 "Le Droit". 193-1

NAISSANCES.

BEAUDRY. — Le 13 août, à M. et Mme E. M. Beaudry, un fils baptisé sous les noms de Joseph Alfred Raymond. Parrain et marraine, M. et Mme Olivier. Bédard, grands-pères. Portneuf, Mlle Gertrude. Bé dard, tante de l'enfant. 193-1

LACHANCE. — M. et Mme Alphonse Lachance, de Trochu, P.Q., font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph Laurent Prime. Parrain et marraine, M. et Mme Adélaïde Lachance. 193-3

Chaque Canadien Français

devrait avoir ces disques chez lui, car ils sont les plus remarquables parmi les disques canadiens-français.

E3379 O Canada. (Lavallois). — 90c Le Car de notre Village. — 90c La Berceuse au Etioles. — 90c Marche à la Paix. — 90c Solo et chœur. — 90c Solo et chœur. — 90c Deux délicieuses compositions artistiquement interprétées. — 90c Noël d'Irlande. (Holmes). — 90c Sous les Ponts de Paris. (Scott). — J. H. Thibault, Ténor. Chansons populaires joliment rendues. — 90c C'est encore la France. — 90c Le Drapeau de Carillon. — 90c J. M. Magnan, Basse. Ces chants patriotiques trouvent un écho dans toute l'âme canadienne-française. Ils sont tout vibrants de nobles sentiments. Habilement interprétés par nos artistes canadiens-français. Hâtez-vous de vous les procurer chez

C. W. Lindsay Ltd. 189 RUE SPARKS.